



Promotion Santé Suisse

Document de travail 17

Via: un projet intercantonal de promotion de la santé des personnes âgées

Rapport de fin de projet 2010–2013

Promotion Santé Suisse est une fondation soutenue par les cantons et les assureurs maladie. En vertu de son mandat légal (Loi sur l'assurance-maladie, art. 19), elle exécute des mesures destinées à promouvoir la santé. La Fondation est soumise au contrôle de la Confédération. Son organe de décision suprême est le Conseil de Fondation. Deux bureaux, l'un à Berne et l'autre à Lausanne, en forment le secrétariat. Actuellement, chaque personne verse, en Suisse, un montant de CHF 2.40 par année en faveur de Promotion Santé Suisse. Ce montant est encaissé par les assureurs maladie pour le compte de la Fondation.

Dans la série «**Document de travail de Promotion Santé Suisse**», la Fondation publie des travaux réalisés par elle-même ou sur mandat. Ces documents de travail ont pour objectif de soutenir les expertes et experts dans la mise en place de mesures dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention. Le contenu de ces derniers est de la responsabilité de leurs auteurs. Les documents de travail de Promotion Santé Suisse sont généralement disponibles sous forme électronique (PDF).

Impressum

Editeur

Promotion Santé Suisse

Auteurs

- Andreas Biedermann, responsable opérationnel Via (auteur principal)
- Günter Ackermann, responsable opérationnel de projets Qualité et Evaluation
- Ralph Marc Steinmann, responsable global du projet Via

Direction du projet Promotion Santé Suisse

Ralph Marc Steinmann, Senior Manager

Série et numéro

Promotion Santé Suisse Document de travail 17

Forme des citations

Biedermann A.; Ackermann G.; Steinmann R.M. [2014]. *Via: un projet intercantonal de promotion de la santé des personnes âgées. Rapport de fin de projet 2010–2013*. Promotion Santé Suisse Document de travail 17, Berne et Lausanne

Crédit photographique

fotolia.com

Renseignements et informations

Promotion Santé Suisse
Dufourstrasse 30, case postale 311, CH-3000 Berne 6
Tél. +41 31 350 04 04, fax +41 31 368 17 00
office.bern@promotionsante.ch
www.promotionsante.ch

Texte original

Allemand

Numéro de commande

04.0003.FR 01.2014

La présente publication est également disponible en allemand et en italien
(numéro de commande 04.0003.DE 01.2014 et 04.0003.IT 01.2014)

ISSN

2296-5696

Téléchargement PDF

www.promotionsante.ch/publications

© Promotion Santé Suisse, janvier 2014

Table des matières

Editorial	5
1 Management Summary	6
2 Promotion de la santé et prévention chez les personnes âgées	8
3 Vision, objectifs et groupes cibles	11
4 Le développement de Via	12
4.1 Premier domaine de travail: Bases scientifiques pour le travail dans la pratique	13
4.2 Deuxième domaine de travail: Soutien des cantons partenaires lors de la mise en œuvre	14
4.3 Troisième domaine de travail: Aides à la mise en œuvre pour la pratique	18
4.4 Quatrième domaine de travail: Communication et relations avec les partenaires	21
4.5 Cinquième domaine de travail: Gestion des savoirs	22
4.6 Sixième domaine de travail: Perfectionnement	23
5 Organisation et ressources	24
5.1 Organisation	24
5.2 Ressources	25
6 Les résultats de Via	26
6.1 Axes d'évaluation prioritaires	26
6.2 Niveaux d'action de Via	27
6.3 Participation des cantons et des communes	29
6.4 Mise en réseau et coordination	31
6.5 Produits Via issus de l'évaluation	32
6.6 Via du point de vue des partenaires	32
7 Perspectives	37
Annexe: Produits	38

Illustrations

Illustration 1: Thèmes de base de Via 2011–2013	13
Illustration 2: Le concept de bonnes pratiques de Promotion Santé Suisse	14
Illustration 3: Via, un prestataire de services parmi bien d'autres	14
Illustration 4: Le cadre de référence de Via	14
Illustration 5: Réseau Via	21
Illustration 6: Le cycle des savoirs de Via	22
Illustration 7: Les quatre niveaux d'évaluation	26
Illustration 8: Niveaux d'action de la promotion de la santé des personnes âgées	28
Illustration 9: Evaluation des prestations Via par les cantons partenaires	33
Illustration 10: Evaluation de la gestion de projet par les cantons partenaires	34

Tableaux

Tableau 1: Evolution démographique, scénarios 2010–2060	8
Tableau 2: Les six thèmes de Via concernant la promotion de la santé et la prévention chez les personnes âgées 2009–2013	12
Tableau 3: Niveaux de mise en œuvre de Via pour la promotion de la santé et la prévention chez les personnes âgées	12
Tableau 4: Domaines de travail de la phase de mise en œuvre de Via 2011–2013	12
Tableau 5: Cantons partenaires de 2010 à 2013	24
Tableau 6: Contributions financières des partenaires de 2010 à 2013	25
Tableau 7: Ressources en personnel de Via entre 2010 et 2013	25
Tableau 8: Typage des cantons en 2011	30
Tableau 9: Nombre de communes touchées dans le cadre du projet Via	31

Editorial

Le changement démographique – un défi pour la promotion de la santé des personnes âgées

Notre société fait face à un changement démographique. Ainsi, la proportion des personnes âgées va continuer d'augmenter fortement au cours des prochaines décennies. D'après le scénario «moyen» de l'Office fédéral de la statistique, un tiers des personnes de 20 ans et plus auront dépassé 65 ans d'ici 2060. Pour relever les défis sanitaires liés à cette évolution, la promotion de la santé des personnes âgées représente une approche prometteuse dotée d'un grand potentiel. L'efficacité des mesures en la matière est scientifiquement prouvée dans nombre de domaines, tels que la promotion de l'activité physique et la prévention des chutes. La promotion de la santé des personnes âgées augmente leurs chances de vivre chez elles aussi longtemps que possible, de manière autonome, en bonne santé et avec une qualité de vie élevée. Elle permet de retarder les départs en maison de retraite, de réduire la dépendance et donc de diminuer les coûts liés à la maladie, aux soins et aux infrastructures. C'est pourquoi Promotion Santé Suisse a décidé de faire de la promotion de la santé des personnes âgées un thème stratégique prioritaire à long terme en collaboration avec les cantons.

Via: un projet de Promotion Santé Suisse en collaboration avec les cantons

Sur la base d'une initiative du canton de Berne et de la ville de Zurich ainsi qu'à la demande des cantons participants, Promotion Santé Suisse est depuis 2011 responsable du projet Via. L'objectif de ce dernier est de permettre aux personnes âgées vivant chez elles de rester le plus longtemps possible dans l'environnement physique, social et culturel qui leur est familier. Via a jeté les bases pour un développement scientifiquement fondé de la qualité dans la mise en œuvre. Issu de la pratique pour la pratique, le projet compte actuellement dix cantons participants (AR, BE, GR, NW, SG, SH, TG, UR, VD, ZG). Au cours de sa première phase, qui s'est déroulée de 2010 à 2013, on a élaboré les bases nécessaires et développé des

outils adaptés à la pratique dans les domaines suivants: promotion de l'activité physique, prévention des chutes, santé psychique/intégration sociale, groupes cibles difficilement atteignables et défavorisés, participation des médecins de famille ainsi que conseils, manifestations et cours. Suite à la deuxième phase du projet qui se déroulera de 2014 à 2016, Via sera transféré dans un programme s'appuyant sur les programmes d'action cantonaux pour un poids corporel sain.

Fais le bien et parles-en!

Les rapports d'évaluation externes de 2012 et de 2013 ont montré que le chemin parcouru par le projet Via au cours des quatre dernières années est le bon. C'est là une raison suffisante pour présenter au public intéressé les bases, les phases de développement, les produits élaborés, la forme d'organisation et l'état des ressources de Via, ainsi que les objectifs fixés pour la phase suivante. Au sein du projet Via, l'accent est mis sur l'apprentissage mutuel et le transfert des connaissances. Dans cet esprit, nous vous souhaitons une lecture stimulante et enrichissante.

Bettina Schulte-Abel

Vice-directrice et cheffe Programmes

Ralph Steinmann

Senior Manager/responsable global du projet Via

Plus d'informations

www.promotionsante.ch/via

1 Management Summary

Les mutations démographiques et les besoins des personnes âgées en termes d'autonomie, de santé et de qualité de vie exigent que l'on passe d'urgence à l'action. Face à la proportion grandissante de personnes âgées au sein de la population, le besoin en offres adaptées à ce groupe cible augmente, d'autant plus que les coûts liés aux maladies, aux accidents et aux soins menacent d'augmenter massivement.

Le projet Via a pour ambition d'aider les personnes âgées à être autonomes le plus longtemps possible afin de pouvoir vivre chez elles dans leur environnement habituel, rester mobiles et entretenir des contacts sociaux. L'objectif est de promouvoir la santé des personnes âgées, d'augmenter le nombre d'années de vie en bonne santé, de réduire la dépendance et de retarder, voire d'éviter les départs en maison de retraite, ce qui permettra également de diminuer les coûts liés à la maladie et aux soins.

Dans ce but, Via a analysé les connaissances scientifiques acquises dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention chez les personnes âgées dans l'optique d'une application pratique et les a mises à disposition sous forme de check-lists, de guides et d'aides à la mise en œuvre. Dans la première phase du projet, les thèmes prioritaires étaient les suivants: «promotion de l'activité physique», «prévention des chutes», «santé psychique», «groupes cibles difficilement atteignables et défavorisés», «participation des médecins de famille» et «conseils, manifestations et cours».

Les partenaires du projet Via – cantons, communes, organisations et professionnels – ont été conseillés et aidés dans la conception et la mise en œuvre de programmes destinés à la population âgée. Aujourd'hui, dix cantons (Appenzell Rhodes-Extérieures, Berne, Grisons, Nidwald, Schaffhouse, Saint-Gall, Thurgovie, Uri, Vaud et Zoug) participent à ce projet intercantonal de promotion de la santé des personnes âgées, qui est placé sous la responsabilité et la direction de Promotion Santé Suisse. La collaboration et la coordination entre les acteurs ont été encouragées aux niveaux national et cantonal, et un vaste réseau comprenant près de 700 profession-

nels et plus de 200 institutions spécialisées s'est formé. Pro Senectute, le bpa – Bureau de prévention des accidents, l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile (Spitex), la Ligue suisse contre le rhumatisme, la Croix-Rouge suisse, le Pourcent culturel Migros et bien d'autres organisations soutiennent le projet avec des ressources humaines et financières.

Le centre de coordination de Via a organisé des entretiens individuels, des conférences et des journées de mise en réseau et d'échange de connaissances et a régulièrement réalisé des rencontres d'échange d'expériences. Il a mis en place un système de gestion des connaissances et soutenu les processus d'apprentissage afin de pouvoir communiquer rapidement au sein du réseau les enseignements tirés de la mise en œuvre. De cette manière, la promotion de la santé des personnes âgées sera améliorée en continu.

Le résultat est appréciable: près de 200 communes suisses profitent déjà d'offres qui ont été promues par Via, et ce chiffre augmente en permanence. Via a déjà touché des milliers de personnes âgées, et bien que les effets de ce récent projet ne puissent pas encore être mesurés directement chez elles, les résultats des évaluations autorisent à penser qu'on est sur la bonne voie.

En l'espace de quelques années, on a réussi à faire de Via une prestation adaptée aux besoins et à créer un cadre de référence permettant aux cantons partenaires d'optimiser la qualité de la promotion de la santé et de la prévention auprès des personnes âgées. Beaucoup de choses ont été menées à bien, beaucoup d'autres sont en cours de réalisation. Certains éléments doivent encore être approfondis et ancrés, d'autres doivent être complétés et étoffés. Pour donner à la promotion de la santé des personnes âgées la place qui lui est due, l'engagement et la volonté des cantons représentent des conditions importantes, tout comme la décision de Promotion Santé Suisse de prolonger la mise en œuvre du projet Via pour trois ans avec un engagement financier renforcé et de le transférer à partir de 2017 dans un

programme national s'appuyant sur les programmes d'action cantonaux.

Le présent rapport final sur le projet Via a également pour ambition de donner aux personnes intéressées qui ne sont pas du métier, notamment aux personnes âgées concernées, un aperçu des activités et des résultats de la première phase qui s'est déroulée de 2010 à 2013.

2 Promotion de la santé et prévention chez les personnes âgées

Groupe d'âge en expansion, coûts de santé en hausse

Au cours des prochaines décennies, le nombre de personnes de plus de 65 ans va fortement augmenter en Suisse: d'environ 1,34 million en 2010, il devrait grimper à plus de 2,54 millions en 2060 d'après un scénario de l'Office fédéral de la statistique. La part de cette tranche d'âge dans la population totale passera ainsi de 17% à 28%. Sur la même période, le nombre de personnes de plus de 80 ans devrait progresser encore plus fortement, passant de 382 000 en 2010 à plus de 1,07 million en 2060 (5% et 12% de la population totale respectivement). Cette évolution devrait marquer les prochaines décennies plus fortement que toute autre tendance sociale. Il faut s'attendre à d'importantes répercussions sur l'économie suisse. Selon ce scénario, le rapport actuel de quatre personnes en âge de travailler pour un retraité devrait chuter à deux pour un en 2060. Dans le même temps, les coûts liés aux soins de longue durée des personnes âgées vont augmenter. Ils s'élèvent aujourd'hui à 8,1 milliards de francs, soit 14% des dépenses de santé totales.¹ A cela s'ajoutent les coûts liés aux blessures consécutives aux chutes accidentelles, lesquels s'élèvent à 1,4 milliard de francs par an chez les plus de 65 ans.²



En 2030, les coûts de la santé s'élèveront en Suisse à près de 123 milliards de francs si le nombre de maladies chez les personnes âgées se maintient au même niveau qu'aujourd'hui.³ Or, une amélioration de la santé de cette population permettrait d'économiser 11,5 milliards de francs par an.⁴

La hausse des besoins en soins des personnes âgées a également des conséquences pour le marché du travail. Il faut s'attendre à ce que le manque de personnel s'accroisse au cours des années à venir, notamment dans le secteur des soins stationnaires et ambulatoires.

Tableau 1: Evolution démographique, scénarios 2010–2060

	2010	2060
65–79 ans	12 %	16 %
>79 ans	5 %	12 %
Total 65+	17 %	28 %

¹ Les coûts des soins de longue durée d'ici à 2030 en Suisse. Document de travail 34. Weaver France, Jaccard Ruedin Hélène, Pellegrini Sonia, Jeanrenaud Claude. Neuchâtel: Observatoire suisse de la santé, 2008

² Evaluation spéciale non publiée sur le rapport STATUS 2010. bpa – Bureau de prévention des accidents

³ Les scénarios de l'évolution de la population de la Suisse, 2010–2060, Office fédéral de la statistique, 2010

⁴ Déterminants et évolution des coûts du système de santé en Suisse. Revue de la littérature et projections à l'horizon 2030. Vuilleumier Mathieu, Pellegrini Sonia, Jeanrenaud Claude. Office fédéral de la statistique (OFS), 2007

Les besoins des personnes âgées

Nous en savons peu sur les besoins des personnes âgées en matière de santé en Suisse car aucune enquête représentative n'a encore été réalisée. Une étude menée aux Etats-Unis auprès d'un groupe de population comparable a révélé que plus de 90 % des personnes interrogées tombaient d'accord sur certains points. Les souhaits des personnes âgées peuvent se résumer comme suit:⁵

- vivre aussi longtemps que possible sans maladie invalidante;
- pouvoir agir de manière autonome aussi longtemps que possible;
- avoir de la famille et des amis qui sont là pour elles.

Ces besoins se reflètent dans la demande croissante d'autonomie, de santé, de mobilité et de produits adaptés à l'âge.

Le besoin d'autonomie des personnes âgées entraîne également une individualisation croissante et une diversité du vieillissement, ce qui offre des avantages, mais crée aussi une inégalité des chances.

Parmi les autres tendances sociales figurent également une utilisation croissante des technologies de la communication et de l'information, associée à une augmentation des possibilités de participation, ainsi que le souhait de vivre dans d'autres formes d'habitat que les maisons de retraite et les établissements médicalisés.

Evolution en Suisse

L'objectif de la promotion de la santé et de la prévention auprès des personnes âgées consiste non seulement à faire progresser l'espérance de vie, mais aussi à augmenter le nombre d'années sans problèmes de santé. Les personnes âgées doivent pouvoir vivre plus longtemps en bonne santé et être malades moins longtemps avant leur dernier jour (ce que l'on appelle la «compression de la morbidité»). Les premiers résultats montrent qu'on a réussi à atteindre cet objectif en Suisse.⁶

Mais cela implique aussi que la prise en charge des personnes âgées devient plus exigeante et plus chère. Les affections chroniques telles que les maladies cardiovasculaires, le cancer, le diabète de l'adulte, les troubles musculo-squelettiques, les affections respiratoires chroniques et la démence sont en augmentation et nécessitent un traitement et des soins plus intensifs, notamment parce qu'avec l'âge, il n'est pas rare que plusieurs affections apparaissent en même temps.

Parallèlement, les personnes âgées qui vivent en Suisse souhaitent de plus en plus être en bonne santé, une condition qui est vue comme la base de l'autonomie et de la joie de vivre. La responsabilité de la société à l'égard de la population âgée va croître au cours des années à venir.

Etat de la politique suisse de la vieillesse

La «Stratégie en matière de politique de la vieillesse» présentée par le Conseil fédéral en 2007 souligne l'importance de l'évolution démographique actuelle. Elle montre la nécessité d'agir et prescrit une approche globale. Malheureusement, aucune mesure concrète n'a vu le jour au niveau fédéral.



⁵ Phelan EA et al., Journal of the American Geriatrics Society, 52:211–216, 2004

⁶ La dépendance des personnes âgées et les soins de longue durée. Höpflinger, Bayer-Oglesby, Zumbunn. Observatoire suisse de la santé, 2011

Dans 21 cantons, il existe des concepts et des principes directeurs pour la politique de la vieillesse. Ceux-ci traitent de thèmes tels que la santé et la prévention, les soins, le logement, le bénévolat, la formation, la culture et la gestion des générations. Les questions de liberté de choix, de solidarité, d'autonomie et de participation y sont également soulevées. Mais on est, au niveau cantonal aussi, encore loin d'une approche globale de la promotion de la santé et de la prévention chez les personnes âgées.⁷

Via: la voie vers des dispositions contraignantes

L'intérêt porté à la promotion de la santé et à la prévention chez les personnes âgées augmente incontestablement. Lorsque la Confédération développe une stratégie pour les maladies chroniques non transmissibles, il est alors en grande partie question de promotion de la santé et de prévention chez les personnes âgées. Si des goulets d'étranglement doivent être évités dans le système de santé, et notamment dans la prise en charge des personnes âgées, alors il faut des mesures qui maintiennent et renforcent l'autonomie de cette population.

La promotion de la santé des personnes âgées est toutefois une discipline relativement récente. Certes, nous disposons de connaissances en ce qui concerne les déterminants de la santé et les facteurs de risque, nous connaissons les potentiels des personnes âgées et l'effet de certaines interventions. Mais les dispositions contraignantes telles que des «bonnes pratiques» universellement reconnues ou des chiffres à atteindre en matière d'engagement cantonal ou communal font encore défaut. Jusqu'à présent, les initiatives de promotion de la santé des personnes âgées en Suisse ont plutôt un caractère de projet pilote. Elles sont limitées dans le temps et leur financement n'est pas garanti à long terme. Via a pour objectif d'améliorer cette situation.

⁷ Bestandesaufnahme kantonaler Alterspolitik. Martin, Moor & Sutter, 2010

3 Vision, objectifs et groupes cibles

La vision

Via a pour ambition d'aider les personnes âgées à être autonomes le plus longtemps possible afin de pouvoir vivre chez elles dans leur environnement habituel, rester mobiles et entretenir des contacts sociaux. L'objectif est de promouvoir la santé des personnes âgées, d'augmenter le nombre d'années de vie en bonne santé, de réduire la dépendance et de retarder, voire d'éviter les départs en maison de retraite, ce qui permettra également de diminuer les coûts liés à la maladie et aux soins.

Objectifs et groupes cibles de Via

Via s'adresse aux personnes et aux institutions qui souhaitent fournir des prestations de promotion de la santé et de prévention de grande qualité pour les personnes âgées qui vivent chez elles, avec ou sans soutien ambulatoire.

Les objectifs de Via pour la période 2011–2013 étaient les suivants:

- faire le point sur les connaissances scientifiques acquises dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention chez les personnes âgées dans l'optique d'une mise en œuvre pratique et les mettre à disposition;

- fournir aux partenaires de Via (cantons, communes, organisations et professionnels) des recommandations de bonnes pratiques et des aides à la mise en œuvre adaptées à la pratique pour des mesures de promotion de la santé des personnes âgées fondées sur des données probantes;
- en fonction des besoins, conseiller et aider les cantons et organisations participants dans la conception et la mise en œuvre de programmes cantonaux de promotion de la santé et de prévention;
- encourager la collaboration et la coordination des cantons, organisations non gouvernementales et autres acteurs aux niveaux national et cantonal;
- fournir aux acteurs des informations actuelles sur les approches couronnées de succès et les obstacles;
- soutenir les processus d'apprentissage afin de pouvoir analyser et communiquer les enseignements tirés de la mise en œuvre, et veiller à ce que la promotion de la santé des personnes âgées soit perfectionnée en continu;
- enfin, assurer que Via soit une prestation adaptée aux besoins et un cadre de référence permettant aux cantons partenaires d'optimiser la qualité de la promotion de la santé et de la prévention chez les personnes âgées.

Le degré de réalisation de ces objectifs est présenté au chapitre 6.



4 Le développement de Via

2009–2010: avant-projet et phase de conception

Le projet Via a initialement été lancé sous le nom de «Bonnes pratiques de promotion de la santé des personnes âgées». En 2009, sur mandat du canton de Berne et avec le soutien de la ville de Zurich, Pro Senectute canton de Berne a dressé un état de la situation en matière de promotion de la santé et de prévention auprès des personnes âgées dans le cadre d'un avant-projet. *Le principal objectif était de déterminer comment promouvoir au mieux la santé de la population âgée et de définir les approches susceptibles d'y parvenir.* Dans une étude préliminaire, vingt professionnels ont été interrogés et une analyse de la littérature a été réalisée.⁸ Compte tenu des enseignements tirés de l'étude préliminaire et des besoins des professionnels de terrain, six thèmes centraux de la promotion de la santé et de la prévention chez les personnes âgées ont été sélectionnés (voir tableau 2). Différents instituts universitaires ont alors fait le point sur les «bonnes pratiques» internationales concernant ces thèmes.

L'étude préliminaire a en outre défini trois niveaux auxquels les connaissances acquises devraient être mises en œuvre (voir tableau 3).

Pour la phase de mise en œuvre qui s'est ensuite déroulée de 2011 à 2013, Via a développé deux concepts: un pour la mise en œuvre et un pour l'évaluation.

Au cours des premières années du projet, on a réussi à constituer un réseau d'acteurs issus du domaine de la promotion de la santé et de la prévention chez les personnes âgées. En particulier, les douze cantons suivants ont pu être motivés à participer financièrement à Via: Argovie, Appenzell Rhodes-Extérieures, Bâle-Campagne, Berne, Grisons, Lucerne, Nidwald, Schaffhouse, Soleure, Thurgovie, Uri et Zoug. Promotion Santé Suisse et le bpa – Bureau de prévention des accidents ont également rejoint le projet au cours des deux premières années.

2011–2013: phase de mise en œuvre

La phase de mise en œuvre qui s'est déroulée de 2011 à 2013 a surtout servi à intégrer les enseignements tirés de l'étude préliminaire et de la phase de conception dans le travail pratique des cantons et des communes. A cette fin, on a travaillé dans six domaines (voir tableau 4). Les différents domaines de travail sont abordés plus en détail dans les paragraphes suivants.

Tableau 2: Les six thèmes de Via concernant la promotion de la santé et la prévention chez les personnes âgées 2009–2013

1. Promotion de l'activité physique
2. Prévention des chutes
3. Santé psychique
4. Groupes cibles difficilement atteignables et défavorisés
5. Participation des médecins de famille
6. Conseils, manifestations et cours

Tableau 3: Niveaux de mise en œuvre de Via pour la promotion de la santé et la prévention chez les personnes âgées

Sensibilisation du public, formation des valeurs et des normes
Création de conditions favorables à la santé (environnement physique et social)
Interventions relatives au comportement individuel

Tableau 4: Domaines de travail de la phase de mise en œuvre de Via 2011–2013

1. Bases scientifiques pour le travail dans la pratique
2. Soutien des cantons partenaires lors de la mise en œuvre
3. Aides à la mise en œuvre pour la pratique
4. Communication et relations avec les partenaires
5. Gestion des savoirs
6. Perfectionnement

⁸ Promotion de la santé des personnes âgées – Synthèse des entretiens avec des experts en Suisse et d'une recherche de littérature basée sur ces entretiens, Kessler et al., 2009

Désireux de fournir rapidement une aide concrète à la mise en œuvre, les partenaires de Via ont mis l'accent sur les *interventions liées au comportement individuel*. Il est prévu de traiter les deux autres niveaux de mise en œuvre – sensibilisation du public et prévention contextuelle (voir tableau 3, page 12) – de manière plus approfondie ultérieurement.



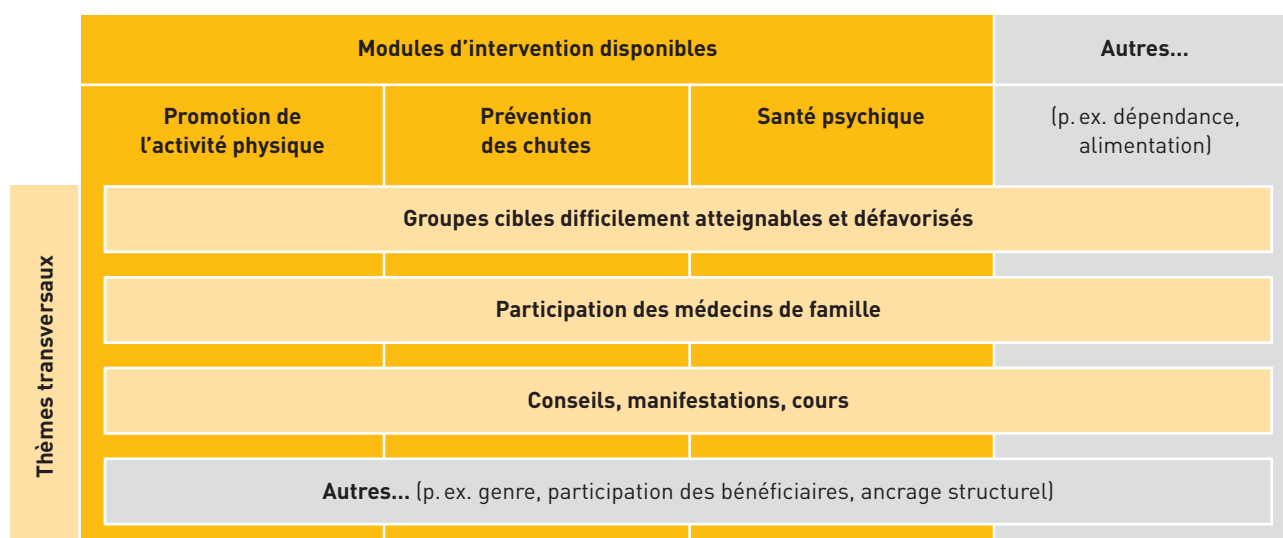
4.1 Premier domaine de travail: Bases scientifiques pour le travail dans la pratique

Les études de bonnes pratiques de Via sur les six thèmes centraux de la promotion de la santé et de la prévention chez les personnes âgées (voir tableau 2, page 12) constituent la principale base pour le travail dans la pratique.

Les six thèmes Via susmentionnés ont été – et continueront d'être – étudiés en vue de créer des modules de base pour le travail de mise en œuvre dans les cantons. Le lien entre ces modules est représenté dans l'illustration 1.

L'étude sur la santé psychique réalisée grâce à une contribution du Pourcent culturel Migros avait pour objectif de fixer des priorités dans ce très vaste domaine, cernant les contenus et les groupes cibles en la matière. La solitude est ainsi ressortie comme un facteur non seulement central en matière de santé, mais également propice aux interventions.

Illustration 1: Thèmes de base de Via 2011–2013



4.2 Deuxième domaine de travail: Soutien des cantons partenaires lors de la mise en œuvre

Via est né de la nécessité de soutenir les professionnels dans leur travail pratique pour la population âgée. C'est pourquoi ce projet doit être vu comme un centre de prestations pour les cantons partenaires. Afin de garantir à la fois une qualité élevée des contenus et une grande utilité pratique, l'équipe dirigeante de Via contient aussi bien des spécialistes de la stratégie que des professionnels axés sur le niveau opérationnel.

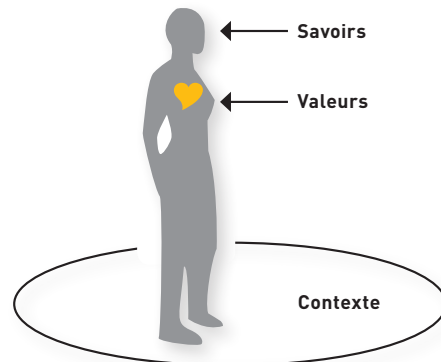
Via suit le concept des bonnes pratiques de Promotion Santé Suisse, lequel réunit les trois dimensions Savoirs (connaissances scientifiques et savoirs basés sur l'expérience), Valeurs et Contexte.⁹ Ce concept est représenté dans l'illustration 2.

Dans la pratique, la synthèse de ces trois niveaux oblige souvent à faire des compromis entre les différentes exigences. Il incombe aux personnes chargées de la mise en œuvre de trouver la juste mesure et le bon équilibre. En fin de compte, il s'agit de choisir un mode opératoire non pas idéal, mais optimal par rapport à une situation donnée.

Le projet Via doit être vu comme un prestataire de services pour les cantons partenaires. Mais il n'est pas le seul à contribuer à la mise en œuvre pratique dans les cantons et les communes, comme le montre l'illustration 3.

L'un des objectifs de Via est de créer un cadre de référence pour la mise en œuvre. Celui-ci doit reposer sur les connaissances scientifiques et les expériences et offrir de l'aide au quotidien (voir illustration 4). Il fait des propositions en ce qui concerne les contenus, les méthodes et la gestion de la qualité de la promotion de la santé et de la prévention. Les outils et prestations de mise en œuvre de Via font partie intégrante de ce cadre de référence.

Illustration 2: Le concept des bonnes pratiques de Promotion Santé Suisse



Faire de son mieux dans une situation donnée.

Illustration 3: Via, un prestataire de services parmi bien d'autres

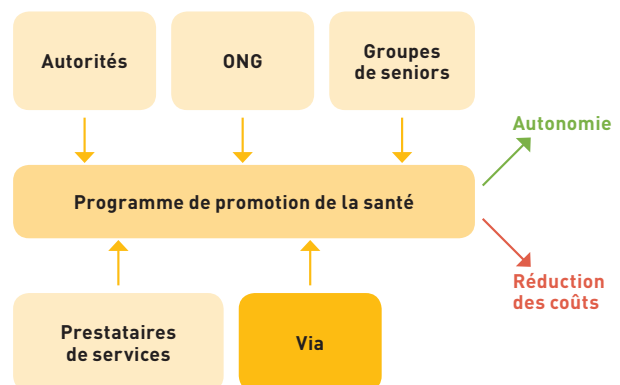
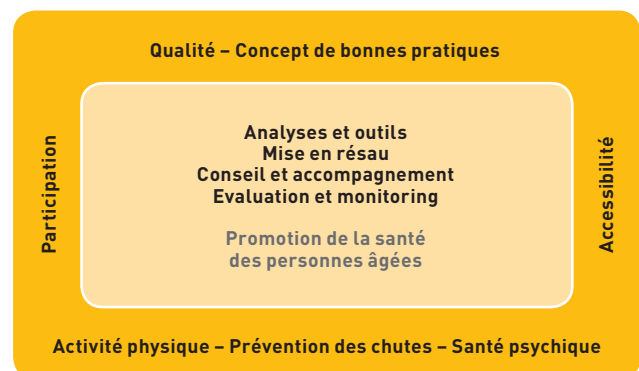


Illustration 4: Le cadre de référence de Via



⁹ Best Practice. Ein normativer Handlungsrahmen für optimale Gesundheitsförderung und Krankheitsprävention, Broesskamp-Stone et al., 2010

Outre ces «outils» pratiques, les cantons et leurs partenaires de mise en œuvre bénéficient d'un conseil personnalisé dans le cadre de Via. L'échange de savoirs entre les participants est encouragé (voir chapitre 4.5, «Gestion des savoirs»), et les cantons sont aidés dans la conception et la mise en œuvre d'un monitoring et d'évaluations.

Il convient de souligner que les cantons, les communes et les prestataires profitent certes des savoirs de Via, mais que le projet est à son tour alimenté par un grand nombre de connaissances acquises par ces acteurs. Via traite ces savoirs pratiques émanant des cantons et les retransmet aux cantons (voir chapitre 4.5, «Gestion des savoirs»).

Les axes prioritaires dans les cantons partenaires



Canton d'Appenzel Rhodes-Extérieures

Dans le canton d'Appenzel Rhodes-Extérieures, le projet «Zwäg is Alter» a été lancé en août 2010 comme essai pilote avec des cours collectifs dans huit communes. Depuis janvier 2013, le canton a renforcé son engagement en faveur du programme cantonal de mise en œuvre, et les offres peuvent être utilisées dans l'ensemble des 20 communes du canton. «Zwäg is Alter» repose sur un accord de prestations entre le canton et Pro Senectute. Différentes offres sont planifiées et organisées avec des partenaires tels que les services d'aide et de soins à domicile, les paroisses, les médecins, d'autres services spécialisés ou des associations de seniors. Exemples d'offres:

- promotion de l'activité physique, exercices d'équilibre et prévention des chutes;
- intégration sociale, cuisiner ensemble;
- conférences sur des thèmes de santé;
- conseils de santé personnalisés et visites préventives à domicile;
- mise en relation avec et information sur d'autres services spécialisés et offres de soutien.



Canton de Berne

Pour le canton de Berne, Pro Senectute met déjà en œuvre le programme «VIEILLIR EN FORME» depuis plusieurs années. Une centaine de manifestations avec plusieurs milliers de participants sont organisées chaque année. Outre les offres standard (grandes manifestations, manifestations thématiques, cours collectifs), de nouvelles formes de transmission d'informations sont testées à ces occasions: cours collectifs pour migrantes et migrants, réunions réservées aux hommes, Café Santé. Les savoirs et les enseignements tirés de «VIEILLIR EN FORME» ont été et resteront très importants pour l'évolution de Via. Exemples de manifestations et de prestations:

- manifestations d'impulsion communales comme événements d' enrôlement avec parfois plus de 100 participants;
- cours collectifs sur le thème «vieillir tout en restant en bonne santé et autonome»;
- manifestations dédiées à des thèmes sur la santé des personnes âgées tels que l'activité physique, la prévention des chutes, l'alimentation, les douleurs, les changements d'humeur;
- conseils de santé personnalisés à domicile et au centre de conseil;
- mise en réseau et collaboration avec des acteurs du travail auprès des personnes âgées.



Canton des Grisons

Dans le canton des Grisons, un projet de participation avec la population âgée et des personnes clés a été au centre de l'attention au cours des premières années. Des conférences sur l'avenir et les résultats, des forums et des rencontres de mise en réseau ont été organisés. Dans cinq communes, un grand nombre de groupes de travail composés de personnes âgées se sont eux-mêmes mobilisés pour mettre en œuvre des projets avec le soutien du service de la santé publique. Une enquête avant/après a montré que le nombre d'offres dans les communes participantes est passé de 63 à 95 entre le début et la fin du projet. Le service de la santé publique a publié un guide et une boîte à outils pour la participation citoyenne dans la commune. Les participants au projet ont été formés à la communication, au réseautage et à la gestion de projet dans des rencontres de mise en réseau. Puis en 2013, on a procédé à la conception du programme cantonal de promotion de la santé et de prévention chez les personnes âgées et à la signature d'un mandat de prestations avec Pro Senectute Grisons. Depuis le coup d'envoi en juin, dix autres communes ont rejoint le programme; elles vont analyser les besoins en termes d'offres. Les cinq communes pionnières organiseront en 2014 des manifestations et des cours sur les thèmes de la prévention des chutes, de l'alimentation, de l'activité physique, de la relaxation, de la santé intellectuelle et de la sécurité.



Canton de Nidwald

Le canton de Nidwald a chargé Pro Senectute de répertorier et de faire connaître les offres et prestations existantes dans la commune pilote de Stansstad. Une clarification des souhaits et besoins des personnes âgées est prévue. Pour cela, un questionnaire a été mis en place et un atelier sur l'avenir organisé. Les enseignements tirés de ces actions serviront à mettre en œuvre de nouvelles offres et à optimiser les offres existantes.



Canton de Schaffhouse

Dans le canton de Schaffhouse, Pro Senectute répertorie pour le compte du canton les offres d'activité physique dédiées aux personnes âgées, propose différents cours et sensibilise le public. Pro Senectute bénéficie du soutien d'un groupe d'accompagnement. Pour 2014, une grande manifestation sur l'activité physique et la mémoire est prévue dans la ville de Schaffhouse. Activités en 2013:

- entraînement au déambulateur pour les personnes non hospitalisées dans la ville de Schaffhouse;
- cours d'initiation «Sicher gehen» dans la ville de Schaffhouse;
- promotion de l'activité physique pour les migrantes de plus de 50 ans, premier cours pour les italophones.



Canton de Saint-Gall

Le canton de Saint-Gall se concentre sur la promotion de l'activité physique et la prévention des chutes. Il travaille dans ces domaines en étroite collaboration avec le corps médical. Des sessions de formation continue visant à permettre aux médecins de famille de conseiller les patients ont été menées (projet Paprica). Un projet pilote de plus grande envergure faisant intervenir tous les acteurs importants crée les conditions nécessaires pour un projet de prévention des chutes complet destiné aux personnes âgées à haut risque, qui doit être lancé à partir de 2014.



Canton de Thurgovie

Dans le canton de Thurgovie, la promotion de la santé des personnes âgées a été ajournée pour des raisons de capacités.



Canton d'Uri

Dans le canton d'Uri, la promotion de la santé des personnes âgées a été ajournée pour des raisons de capacités.



Canton de Vaud

Le canton de Vaud a organisé, dans les communes de Morges et de Sainte-Croix, des cours pilotes intitulés «Pas de retraite pour ma santé», destinés à amener les personnes âgées à prendre goût à l'activité physique. Le mode de vie des participants a été examiné au moyen de questionnaires et de tests relatifs à la forme physique. Pour les participants qui bougeaient peu, une offre de cours spéciale a été lancée.



Canton de Zoug

Sur mandat de la direction cantonale de la santé, Pro Senectute canton de Zoug met à la disposition des communes le programme «Gesund altern im Kanton Zug» (GAZ). Celui-ci comprend des manifestations et des cours avec consultations de groupe et exercices pratiques. Y sont conviées les personnes de plus de 65 ans. Le programme inclut également une newsletter intitulée «GAZette» qui fournit des informations sur les thèmes des manifestations. Un réseau «Bewegen und Begegnen bis 100» a été fondé aux niveaux cantonal et communal. Autres offres et prestations:

- conseil téléphonique;
- coaching pour rencontres, tables rondes et offres en lien avec la promotion de l'activité physique, la prévention des chutes (notamment des informations et des instructions pour la création de son propre programme d'entraînement) et le renforcement de la santé psychique et intellectuelle (avec café-rencontre);

- formation continue de multiplicateurs tels que les aides à domicile et les assistant(e)s en soins et santé communautaire de Spitex, services d'assistance de Pro Senectute canton de Zoug, responsables d'offres d'activité physique, conseillers œcuméniques de Baar;
- cours mensuels de préparation à la retraite avec des séminaires «Pas de retraite pour ma santé»;
- manifestations traduites sur la santé des personnes âgées dans des associations de migrants, en collaboration avec le service chargé de la migration;
- manifestation de formation continue pour les médecins et le personnel soignant engagé dans le domaine de la vieillesse, en collaboration avec des médecins de Zoug et le Pflegezentrum Baar;
- ébauche de projet relative à la détection précoce des personnes à risque et aux brèves interventions via des personnes clés (formation de multiplicateurs).

4.3 Troisième domaine de travail: Aides à la mise en œuvre pour la pratique

Via met des *aides à la mise en œuvre* à la disposition des professionnels de terrain. Pour chaque thème (hormis la santé psychique), des *check-lists* ont été élaborées sur la base des études de bonnes pratiques, puis mises à jour une première fois après trois ans pour y intégrer les nouvelles découvertes.¹⁰ Un *guide pour les communes* qui veulent se lancer dans la promotion de la santé et la prévention chez les personnes âgées aide à mettre en place un processus systématique et complet.¹¹ Une brochure sur l'efficacité a été élaborée pour le travail de persuasion politique dans les cantons et les communes.¹² Outre ces aides à la mise en œuvre générales, des éléments spécifiques ont été élaborés pour chaque thème. Ces éléments sont détaillés dans les paragraphes suivants.

Aides à la mise en œuvre de la promotion de l'activité physique

Pour promouvoir l'activité physique chez les personnes âgées, Via recommande d'intervenir dans trois domaines: communication à l'échelle de la population, promotion structurelle de l'activité physique (environnement favorable au mouvement et offres encourageant l'activité physique) et assurance qualité. De 2011 à 2013, l'accent a été mis sur les mesures d'assurance qualité.

- Une table ronde pour l'activité physique et le sport chez les personnes âgées a été mise en place avec des représentantes et représentants d'associations nationales et des prestataires d'activités physiques et de sport (Pro Senectute, Fédération suisse de gymnastique, Club Alpin Suisse, Ecole-club Migros, Fédération Suisse des Centres Fitness, etc.).
- Le premier produit issu de cette table ronde est une formation continue pour les moniteurs de cours d'activité physique et de sport destinés aux personnes âgées. L'Institut du sport et des



sciences du sport de l'Université de Bâle a été chargé d'élaborer un concept approprié et d'organiser un cours de certification de quatre jours pour les spécialistes. A partir de 2014, les multiplicateurs ainsi formés pourront transmettre les connaissances acquises aux moniteurs de cours dans les cantons et les communes.

- Afin d'améliorer la communication et la coordination entre les communes, Via a développé le concept d'«alliances communales pour l'activité physique et les rencontres». L'objectif est d'optimiser l'échange entre les administrations communales, les prestataires de services, les acteurs de la société civile et les groupes cibles. A Langenthal (BE), de premières mesures ont été prises pour mettre en œuvre une alliance pour l'activité physique. Le canton de Zoug a lancé un réseau pour l'activité physique et les rencontres au niveau cantonal.



¹⁰ Tous les documents relatifs à Via sont disponibles sur le site Internet www.promotionsante.ch/via.

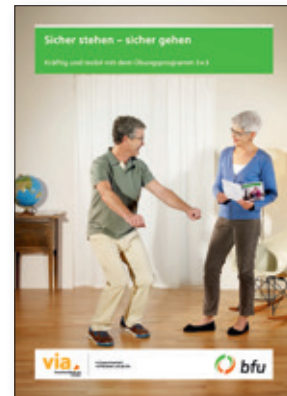
¹¹ Programmes communaux de promotion de la santé des personnes âgées. Guide d'orientation pour Via – Bonnes pratiques de promotion de la santé des personnes âgées, Biedermann et al., 2012

¹² Promotion de la santé des personnes âgées – De réels bénéfices, Promotion Santé Suisse, 2014

Aides à la mise en œuvre de la prévention des chutes

La prévention des chutes est importante aussi bien pour les personnes âgées en bonne santé (prévention primaire) que pour celles qui ont déjà fait une chute et celles qui présentent un risque élevé (prévention secondaire). Les approches et les mesures diffèrent parfois fortement. Le bpa – Bureau de prévention des accidents a développé différentes offres concrètes dans ce deuxième domaine (voir ci-dessous). Parallèlement à cela, le centre de coordination de Via a élaboré un concept complet pour la prévention des chutes auprès des personnes à risque, ceci avec la participation du corps médical local, de la gériatrie, des services d'aide et de soins à domicile, de la physiothérapie, de l'ergothérapie et de la Ligue suisse contre le rhumatisme. Le concept doit être testé à partir de 2014 dans le canton de Saint-Gall et éventuellement dans les Grisons.

- Etant donné qu'il est presque impossible de motiver les personnes en pleine forme à participer à des entraînements spécifiquement voués à la prévention des chutes, Via propose plutôt de veiller à ce que les offres d'activité physique et de sport pour les personnes âgées contiennent des éléments de prévention des chutes de grande qualité. Cet objectif est poursuivi dans le cadre de la formation continue à la promotion de l'activité physique mentionnée ci-dessus.
- Chez les personnes à haut risque, la prévention des chutes est complexe. La détection des personnes à haut risque est elle-même souvent difficile, le personnel médical devant procéder pour cela à une évaluation complète des risques et des contraintes. Motiver les personnes concernées à devenir actives est également souvent difficile. L'entraînement nécessite des connaissances techniques sur les possibilités et les limites individuelles. Dans le même temps, il faut éliminer les risques de chute au domicile et acquérir un comportement minimisant le risque. L'alimentation, les chaussures et une éventuelle carence en vitamine C doivent être examinées. Les aides à la marche doivent éventuellement aussi être envisagées.



- Au moyen d'un processus solidement étayé, le bpa – Bureau de prévention des accidents a développé un manuel d'exercices de grande qualité pour l'entraînement à la prévention des chutes. Ce manuel a été diffusé via trois cours pour spécialistes (approche «Train the Trainer»). Dans le même temps, le bpa a publié un dépliant contenant des exercices pour les personnes âgées («Bien équilibré au quotidien»). Les «Balance Discs bpa» sont en outre commercialisés comme accessoires d'entraînement. Ce programme d'entraînement est actuellement évalué à l'Université de Potsdam. Pour 2014, il est prévu d'élaborer un nouvel outil pour la réduction des risques dans l'environnement résidentiel.

Aides à la mise en œuvre pour la santé psychique

Sur la base de l'étude relative à la santé psychique, Via a commandé une analyse sur la solitude et l'intégration sociale.¹³ En collaboration avec différents acteurs (notamment Pro Senectute canton de Berne, la Croix-Rouge suisse, Spitex, les institutions religieuses), un concept a ensuite été développé afin d'intervenir au niveau communal contre l'isolement et en faveur de l'intégration sociale. Ce concept doit être testé à partir de 2014 dans une ou deux commune(s) pilote(s). Pour les fournisseurs de cours et de prestations, des professionnels de terrain expérimentés ont en outre préparé une série de conseils pratiques et d'astuces qui sont disponibles sous forme de fiches électroniques.

¹³ Soziale Teilhabe. Angebote gegen Vereinsamung und Einsamkeit im Alter, Schäffler et al., 2013

Aides à la mise en œuvre pour les groupes cibles difficilement atteignables et défavorisés

Les acquis scientifiques sur le thème «groupes cibles difficilement atteignables et défavorisés» ont également été rassemblés et publiés. Les inégalités ayant différentes causes, il faut intervenir de diverses façons pour promouvoir la santé de ces groupes cibles. La *pauvreté* représente une forme importante d'inégalité. Les interventions auprès des personnes pauvres se font idéalement au niveau de l'environnement résidentiel (quartier, rue, grand complexe). Souvent, les personnes à *faible niveau d'éducation* ne disposent pas des informations nécessaires à l'instauration d'un mode de vie sain. Les situations défavorables peuvent également être dues à des *barrières* telles que les restrictions juridiques du fait du statut de séjour, le manque de compétences linguistiques ou les expériences de discrimination dans certaines parties de la population migrante. Le *sexe* peut avoir des conséquences sur l'accès à la formation et au marché du travail. Globalement, on peut dire que l'offre de mesures de promotion de la santé en Suisse doit être développée, flexibilisée et bien coordonnée, et que la participation constitue un élément important de la promotion de la santé et de la prévention pour les groupes défavorisés. Il est recommandé de changer de perspective, de passer de campagnes de prévention à grande échelle à des interventions spécifiques aux groupes cibles. La promotion de la santé des personnes âgées doit contenir les éléments suivants:

- mesures structurelles, par exemple lutte contre les inégalités, la pauvreté et les disparités dans l'éducation;
- mesures de proximité pour les individus et les groupes;
- mesures auprès des prestataires de services, par exemple offres axées sur les besoins et développées de manière participative;
- implication de la société civile, par exemple en encourageant les engagements de la société civile et la reconnaissance du bénévolat.

Dans ce domaine également, des professionnels de terrain expérimentés ont préparé à l'intention des fournisseurs de cours et de prestations une série de conseils pratiques et d'astuces (fiches électroniques).



Aides à la mise en œuvre pour la participation des médecins de famille

La participation des médecins de famille compte parmi les principaux facteurs de réussite de la promotion de la santé et de la prévention chez les personnes âgées. En effet, les médecins de famille sont non seulement dotés d'une crédibilité optimale pour communiquer des messages de santé et motiver à l'adoption d'un mode de vie plus sain, mais ils jouent également un rôle important dans l'identification des risques pour la santé. Ils peuvent prendre ou prescrire les mesures médicales appropriées. Avec l'âge, cette prévention médicale est de plus en plus importante. Fin 2013, une campagne de sensibilisation du corps médical a été lancée pour les années 2014 et 2015. Elle comprend une série d'articles publiés dans des revues spécialisées ainsi que des interventions dans des congrès médicaux.

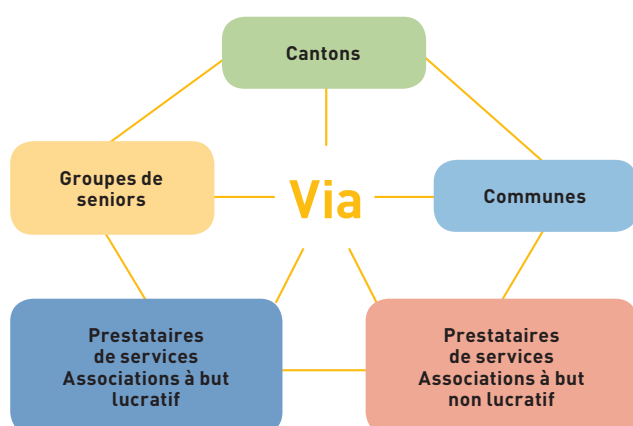
Aides à la mise en œuvre des conseils, manifestations et cours

Pro Senectute canton de Berne a consigné en détail dans un manuel le fruit de ses nombreuses années d'expérience en matière de conseils, de manifestations et de cours. De sa propre initiative, l'organisation a demandé des moyens supplémentaires auprès du Fonds Projets novateurs de Promotion Santé Suisse pour pouvoir faire de ce manuel une aide à la mise en œuvre nationale de Via. Ceci a été réalisé en y intégrant les connaissances acquises par d'autres partenaires Via procédant à la mise en œuvre dans les cantons de Zoug, des Grisons, d'Appenzell Rhodes-Extérieures, de Schaffhouse, etc. ainsi que d'autres professionnels de la ville de Zurich et du canton du Valais. Deux aides à la mise en œuvre ont ainsi été créées, contenant toutes deux aussi des outils consultables par voie électronique.

4.4 Quatrième domaine de travail: Communication et relations avec les partenaires

Le réseau Via compte aujourd'hui plus de 700 professionnels et plus de 200 institutions. Ces derniers reçoivent plusieurs fois par an le «Via-Mail» contenant des informations actuelles sur le projet, les cantons partenaires et l'environnement plus général. Il est possible de s'inscrire au réseau en écrivant à via@promotionsante.ch. Au-delà du réseau, Via communique également par le biais d'articles dans la newsletter «Poids corporel sain» de Promotion Santé Suisse, envoyée à 3000 professionnels et personnes intéressées.

Illustration 5: Réseau Via



Via a organisé une journée de mise en réseau en 2011 comptant près de 30 participants, ainsi que deux congrès nationaux de mise en réseau en 2011 et en 2013 comptant respectivement près de 150 et 70 participants. Ces événements permettent de renforcer la transmission d'informations et d'intensifier l'échange entre les acteurs. Des réunions de travail et rencontres d'échange d'expériences sont proposées et organisées en fonction des besoins. Pour les responsables de la mise en œuvre opérationnelle dans les cantons Via, des rencontres d'échange d'expériences sont tenues à intervalles réguliers, et des rencontres d'échange supplémentaires ont lieu entre le centre de coordination de Via et les principaux cantons de la première phase du projet, Berne

et Zoug. D'autres réunions ad hoc sur différentes questions se sont déroulées. Des échanges professionnels actifs ont également été effectués dans le cadre d'entretiens personnels: le centre de coordination a soutenu activement le transfert de savoirs au sein de Via et a fourni des informations et des instruments spécifiques aux directions de projet cantonales et/ou aux professionnels. Cette forme d'échange actif est en même temps très importante pour le perfectionnement de Via et son orientation pratique.

Via a présenté des exposés à l'occasion de différents congrès, au World Demographic & Ageing Forum de Saint-Gall (2011), au Salon suisse de la mobilité de Bienne, à la 5^e rencontre nationale de l'hepa (2012) ainsi qu'à la Swiss Public Health Conference 2013. Des articles sur le projet Via et sur différents de ses thèmes ont été publiés dans les revues spécialisées *Gérontologie Information* (2011), *Novacura* (2012), *Public Health Journal* (2012), *EulenBlick* (2012) et *SuchtMagazin* (2013).

Un factsheet de projet et un site Internet fournissent les principales informations relatives au projet et tous les téléchargements disponibles (www.promotionsante.ch/via). Tous deux sont tenus à jour.

Des contacts ont été noués et entretenus avec les différents cantons suivants qui ne sont pas des partenaires de Via, mais qui sont actifs dans la promotion de la santé et la prévention chez les personnes âgées ou qui s'y intéressent: Genève, Valais, Fribourg, Bâle-Ville, Argovie, Lucerne, Tessin et autres. Les tentatives faites auprès du canton de Zurich pour le convaincre de participer au projet ont échoué: selon les responsables, la promotion de la santé des personnes âgées incombe aux communes zurichoises, le canton n'ayant pas de compétences ni de mandat dans ce domaine.



4.5 Cinquième domaine de travail: Gestion des savoirs

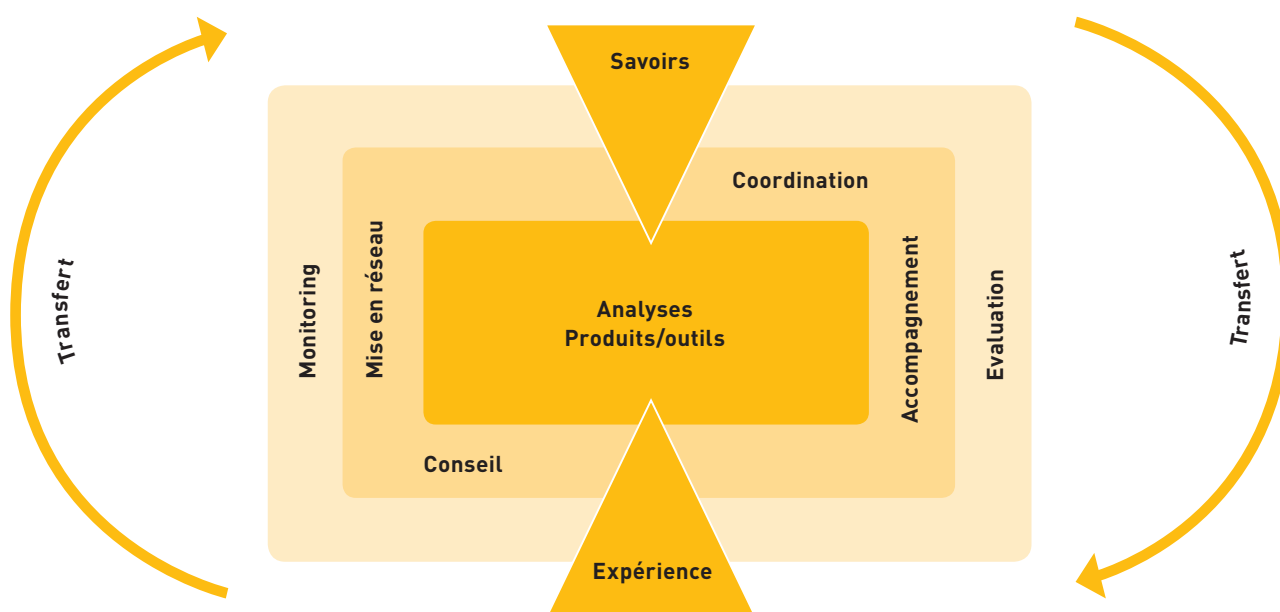
Les recommandations élaborées dans les études de bonnes pratiques de Via s'appuient sur la littérature scientifique internationale. Les *savoirs scientifiques* ne sont toutefois pas suffisants pour réussir la mise en œuvre de la promotion de la santé et de la prévention chez les personnes âgées. Les *savoirs basés sur l'expérience* des cantons partenaires participants et des professionnels sont également indispensables. Il faut en outre tenir compte de l'*environnement de travail*. Ce sont les acteurs locaux qui le connaissent le mieux. Et bien sûr, les *personnes âgées elles-mêmes* doivent être impliquées. L'illustration 6 offre une représentation graphique du cycle des savoirs de Via. Réunir tous ces éléments et mettre les connaissances acquises à disposition pour la mise en œuvre pratique représente probablement la tâche la plus exigeante pour Via et les partenaires du projet.

Outre les analyses scientifiques et l'échange entre les participants, l'évaluation joue un rôle de plus en plus important dans la génération de savoirs. Le chapitre 6 fournit de plus amples informations sur l'évaluation dans le projet Via.

Les savoirs consolidés sous forme d'études, de rapports ou de connaissances pratiques basées sur l'expérience sont mis à la disposition des partenaires et sont consultables sur www.promotionsante.ch/via (voir également la liste de produits en annexe).

Les expériences des cinq premières années du projet Via font ressortir l'essence de la promotion de la santé et de la prévention chez les personnes âgées: **bouger et se rencontrer**. Les mesures prises dans ces deux domaines améliorent la santé des personnes âgées de manière particulièrement efficace.

Illustration 6: Le cycle des savoirs de Via



4.6 Sixième domaine de travail: Perfectionnement

Perfectionnement des contenus

L'étude préliminaire de Via a défini les six thèmes prioritaires ci-dessous pour la promotion de la santé et la prévention chez les personnes âgées.

1. Promotion de l'activité physique
2. Prévention des chutes
3. Santé psychique
4. Groupes cibles difficilement atteignables et défavorisés
5. Participation des médecins de famille
6. Conseils, manifestations et cours

En 2012, il a été établi lors d'une rencontre de spécialistes de l'alimentation que *l'alimentation des personnes âgées* – aussi bien la dénutrition que le surpoids – devait également être un thème prioritaire pour Via. Selon ces spécialistes, il est inutile de mener une étude de bonnes pratiques dans ce domaine car on dispose déjà de suffisamment d'études à ce sujet. Une stratégie d'action est toutefois nécessaire. Son développement est prévu pour 2014.

Parmi les nouveaux thèmes figure également la *vitamine D*, importante surtout dans le cadre de la prévention des chutes. L'Office fédéral de la santé publique a élaboré des recommandations à ce sujet, y compris pour les personnes âgées. Des mesures de mise en œuvre font toutefois défaut et doivent être élaborées à partir de 2014 dans le cadre d'une collaboration entre Via, l'Office fédéral de la santé publique et d'autres acteurs. Via a préparé une prise de position à ce sujet en 2013.

Perfectionnement méthodique

L'étude préliminaire a attiré l'attention sur le fait qu'un programme de promotion de la santé et de prévention efficace exige des mesures dans les différents domaines suivants (voir page 12, «2009–2010: avant-projet et phase de conception»):

- sensibilisation du public, formation des valeurs et des normes;
- création de conditions favorables à la santé (environnement physique et social);
- interventions relatives au comportement individuel.

Bien que l'accent ait été mis sur les mesures relatives au comportement individuel durant la phase de mise en œuvre 2011–2013, de premiers projets partiels ont également été réalisés au niveau structurel, par exemple avec la formation continue dans la promotion de l'activité physique. La sensibilisation du public a également déjà été amorcée, notamment dans certains cantons partenaires. Il est prévu de renforcer le développement et l'intégration de ces aspects de la promotion de la santé et de la prévention (voir chapitre 7, «Perspectives»).

5 Organisation et ressources

5.1 Organisation

Comme indiqué au chapitre 4, Via a été lancé par le canton de Berne en 2009. D'autres *cantons partenaires* ayant rejoint le projet au fil des années (voir tableau 5), *Promotion Santé Suisse* en a repris la responsabilité en 2011 à la demande des cantons participants. Les cantons qui participent financièrement au projet sont des partenaires ayant voix délibérative. Il existe une étroite collaboration avec le *bpa* – *Bureau de prévention des accidents*, lequel s'engage fortement dans le domaine de la prévention des chutes.

Les cantons d'Argovie, de Lucerne et de Soleure ainsi que la ville de Zurich, qui avaient initialement participé au projet, se sont retirés pour des raisons de changement de priorités. Bâle-Campagne a dû quitter le projet Via suite à la réduction des dépenses cantonales. D'un autre côté, les cantons de Vaud et de Saint-Gall ont rejoint le projet au cours de sa première phase. Il y a donc actuellement dix cantons qui participent au projet sur les plans financier et conceptuel.

Tous les partenaires du projet sont représentés dans le *groupe de pilotage*. Celui-ci décide de la stratégie et du budget, contrôle la mise en œuvre et dresse les rapports d'activité. En règle générale, le groupe de pilotage se réunit deux fois par an; à cela s'ajoutent des réunions de planification stratégique.

Un *comité de projet* exerçant une fonction de conseil accompagne la mise en œuvre opérationnelle et participe au développement de bases de décision à l'intention du groupe de pilotage. Outre des membres de Promotion Santé Suisse, ce comité comprend des professionnels œuvrant dans les cantons ainsi que des représentants des seniors, du corps médical et du bpa.

Public Health Services, qui avait déjà coordonné l'avant-projet et la phase de conception en 2009 et 2010, s'est vue confier la direction du *centre de coordination* et la mise en œuvre opérationnelle de Via.

Tableau 5: Cantons partenaires de 2010 à 2013

	2010	2011	2012	2013
Argovie	×	×	×	
Appenzell Rhodes-Extérieures	×	×	×	×
Berne	×	×	×	×
Bâle-Campagne	×	×		
Grisons	×	×	×	×
Lucerne	×			
Nidwald	×	×	×	×
Schaffhouse	×	×	×	×
Soleure	×	×		
Saint-Gall			×	×
Thurgovie	×	×	×	×
Uri	×	×	×	×
Vaud		×	×	×
Zoug	×	×	×	×

5.2 Ressources

De 2010 à 2013, les budgets annuels de Via étaient compris entre CHF 480 000 et CHF 560 000. Ils englobent les dépenses qui ont dû être engagées pour les prestations externes. Celles-ci ont été couvertes par les contributions financières des partenaires. En particulier au cours des premières années, le canton de Berne a joué un rôle crucial non seulement sur le plan du contenu, mais aussi financièrement. Au fil du temps, la contribution de Promotion Santé Suisse a augmenté de façon continue, tandis que l'engagement des cantons est en grande partie resté constant entre 2011 et 2013.

Le tableau 6 fournit un aperçu des contributions financières des partenaires de 2010 à 2013. Mais ceux-ci ont également mis gratuitement beaucoup de temps et de savoir-faire à la disposition du projet. Si l'on calculait le coût global, les dépenses pèseraient bien plus lourd dans les budgets et les comptes annuels. Et si l'on y ajoutait les ressources que les partenaires ont investies dans la mise en œuvre cantonale ou, dans le cas du bpa, dans l'élaboration des principes de la prévention des chutes, les budgets et les comptes annuels seraient nettement plus élevés.

Le tableau 7 représente l'évolution des ressources en personnel du projet Via entre 2010 et 2013. Dans ce domaine, Promotion Santé Suisse s'engage fortement aussi bien au niveau stratégique que dans la mise en œuvre concrète. Elle assure la direction globale du projet, entretient les contacts avec les principaux partenaires, effectue l'évaluation intercantonale et prend en charge une grande partie du soutien administratif et technique (par exemple dans les domaines du site Internet, de la communication, de la comptabilité, etc.). Les charges de personnel correspondantes n'apparaissent pas dans le tableau 6 relatif aux contributions en espèces des partenaires de Via.

Mais les contributions financières et la mobilisation de personnel n'illustrent qu'une partie des ressources utilisées dans le cadre du projet Via. Les savoirs qui peuvent être exploités dans le cadre du réseau Via et élargis en permanence pour la mise en œuvre grâce à la somme des expériences acquises ne sont pas chiffrables – mais revêtent un caractère essentiel!

Tableau 6: Contributions financières des partenaires de 2010 à 2013, en milliers de CHF

	2010	2011	2012	2013
Cantons	335	248	231	env. 232
Promotion Santé Suisse	150	232	244	env. 370
Total	485	480	475	env. 602

Tableau 7: Ressources en personnel de Via entre 2010 et 2013, en pourcent

PSS	2010	2011	2012	2013
Responsable du projet global	50	60	70	80
Responsable du projet Gestion des impacts	5	10	15	15
Comptable	–	10	5	5
Total PSS	55	80	90	100
CC	2010	2011	2012	2013
Responsable opérationnel	45	55	55	55
Responsable du projet	–	30	30	40
Administratrice	–	25	25	25
Total CC	45	110	110	120
Total général	100	190	200	220

PSS: Promotion Santé Suisse

CC: Centre de coordination

6 Les résultats de Via

Avant de parler des résultats de Via, il convient d'observer qu'une stricte séparation de Via et des activités de mise en œuvre dans les cantons et les communes est souvent impossible. L'interdépendance de Via et de la mise en œuvre dans les différents cantons fait partie intégrante de la conception du projet, mais elle complique la démarcation et donc l'évaluation du projet. Par conséquent, l'évaluation se réfère d'une part à des résultats clairs de Via tels que l'utilisation des prestations du centre de coordination, et analyse d'autre part les expériences des personnes chargées de la mise en œuvre sur place, qui n'ont peut-être qu'une relation limitée avec les prestations de Via.

6.1 Axes d'évaluation prioritaires

Au cours de la première phase du projet, l'évaluation de Via s'est concentrée sur quatre niveaux de mise en œuvre (voir illustration 7).

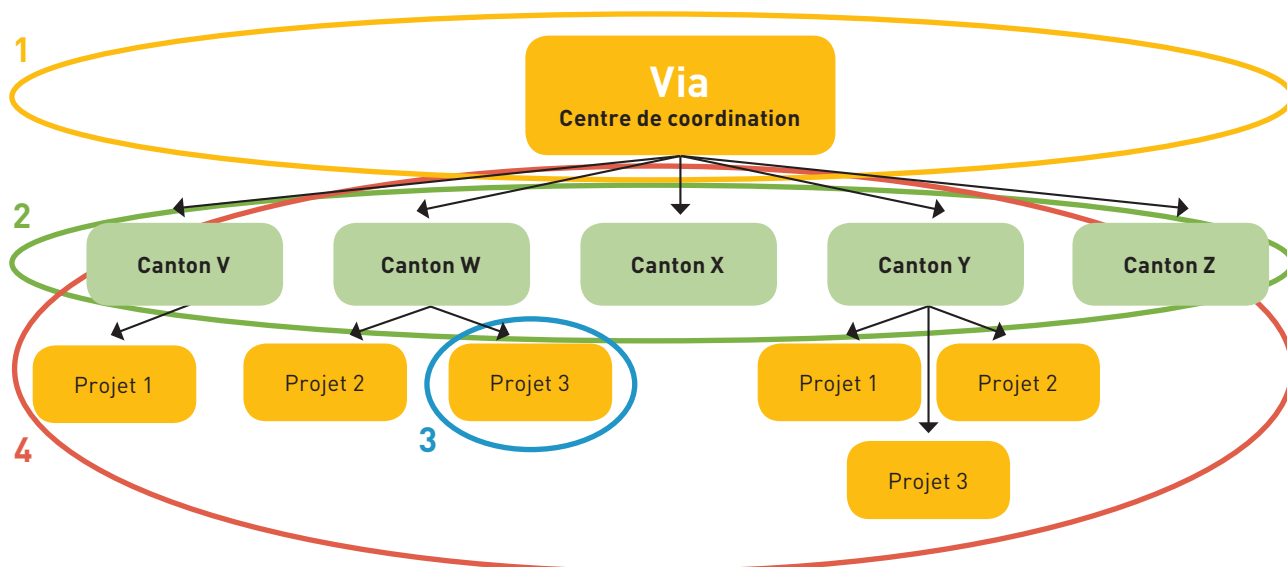
Niveau 1, structure et fonctionnement du projet

La direction de projet a régulièrement évalué elle-même la structure et les processus du projet global sur la base d'enquêtes menées auprès des partenaires et d'un contrôle qualité systématique, ainsi que la collaboration avec les partenaires du projet. Dans le cadre de l'évaluation 2013, ces auto-évaluations ont été complétées par le point de vue externe de l'institut d'évaluation Interface.¹⁴

Niveau 2, modèles cantonaux

En 2011, on a examiné comment la promotion de la santé des personnes âgées était organisée dans les différents cantons, comment la nécessité d'agir était perçue et où en étaient les cantons dans la mise en œuvre.¹⁵

Illustration 7: Les quatre niveaux d'évaluation



¹⁴ Via – Promotion de la santé des personnes âgées, Evaluation 2011–2013, Feller, La Mantia et al., 2013

¹⁵ Mise en œuvre cantonale de la prévention et promotion de la santé des personnes âgées, Etude réalisée dans le cadre de l'évaluation du projet «Via – Bonnes pratiques de promotion de la santé des personnes âgées». Oetterli, Laubereau et Balthasar, 2011

Niveau 3, mise en œuvre dans différentes communes

En 2012, on a évalué la mise en œuvre et parfois l'efficacité de projets partiels dans les communes bernoises de Bienne et de Langenthal et dans les communes zougaises de Baar et de Risch. L'évaluation s'est notamment intéressée à l'effet des nouvelles approches et nouveaux outils introduits pour la mise en œuvre du thème parfois inédit de la promotion de la santé des personnes âgées dans les communes pilotes.¹⁶

Niveau 4, vue d'ensemble de la mise en œuvre

Un rapport sur les modèles d'impact et les indicateurs a été commandé pour servir de base à un monitoring complet de la promotion de la santé des personnes âgées pour l'ensemble des communes et cantons partenaires.¹⁷ Un concept de monitoring basé sur ce rapport a été élaboré en 2012 mais, pour des raisons stratégiques et des questions de ressources, il n'y a pas été donné suite à ce jour.

6.2 Niveaux d'action de Via

En 2010, les niveaux d'action de la promotion de la santé des personnes âgées ont été identifiés sur la base des études de bonnes pratiques relatives aux cinq premiers thèmes prioritaires (voir illustration 8, page 28). Ces niveaux d'action ont servi de référence pour l'évaluation et le monitoring.

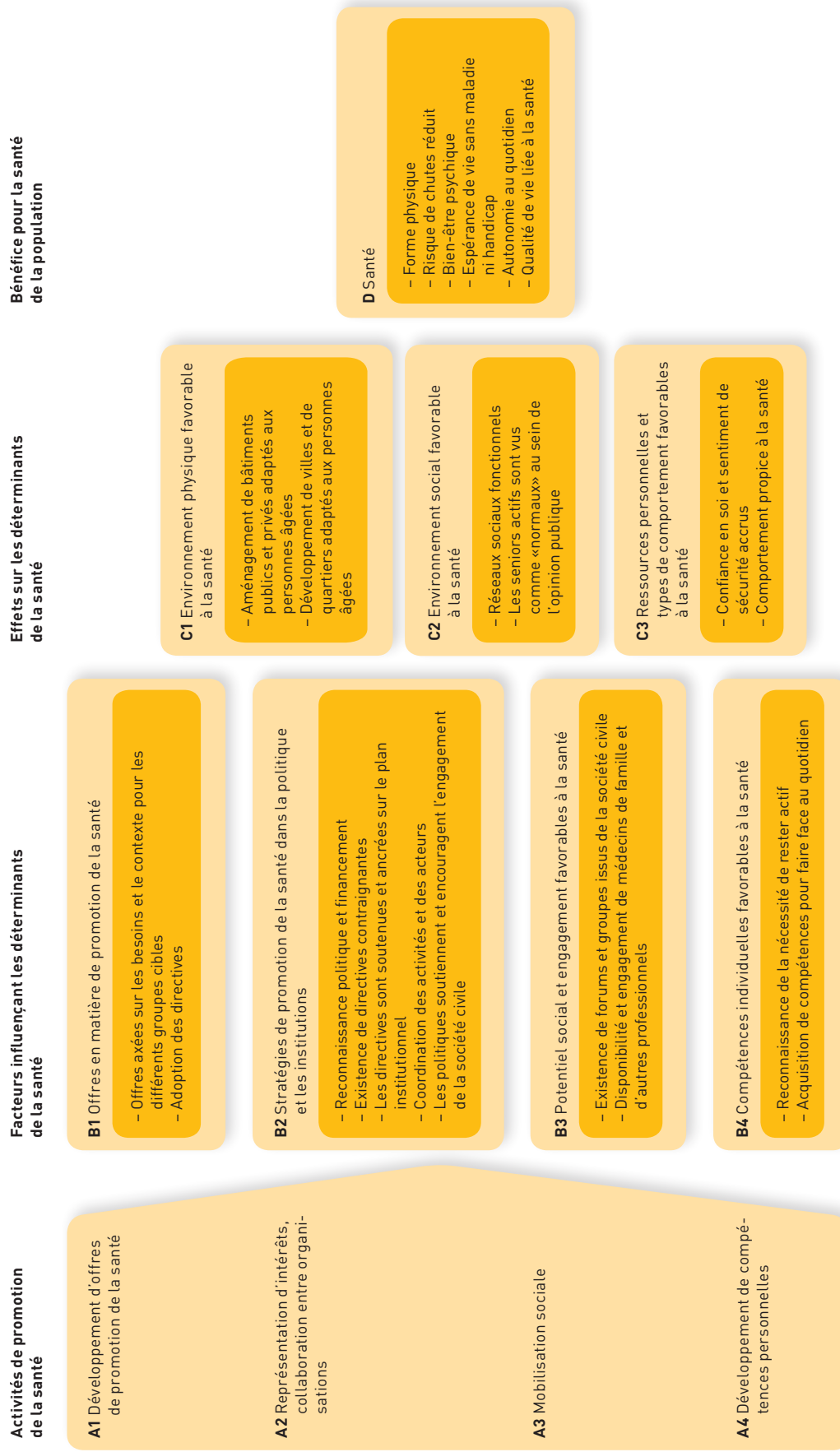
Les axes prioritaires de la première phase de mise en œuvre concernaient les niveaux d'action suivants:

- offres axées sur les besoins et le contexte pour les groupes cibles (B1) – manifestations et cours, mais aussi lieux de rencontre pour les personnes âgées;
- reconnaissance politique et financement (B2) – comme condition à la mise en œuvre d'activités complémentaires dans les cantons et les communes;
- coordination des activités et des acteurs (B2) – un axe prioritaire de la première phase aux niveaux national, cantonal, régional et communal;
- engagement de médecins de famille et d'autres professionnels (B3) – ponctuellement important dans différents cantons;
- reconnaissance de la nécessité de rester actif (B4) – par exemple via les manifestations d'impulsion organisées dans de nombreuses communes;
- acquisition de compétences pour faire face au quotidien (B4) – notamment par le biais de manifestations et de cours;
- confiance en soi et sentiment de sécurité accrus (C3) – principalement chez les personnes âgées participant régulièrement à des offres;
- comportement propice à la santé (C3) – ceci concerne également surtout les personnes âgées participant régulièrement à des cours ou à d'autres offres.

¹⁶ Evaluation des projets pilotes Via – Rapport intermédiaire. Développement de la qualité dans la promotion de l'activité physique et la prévention des chutes dans quatre communes des cantons de Berne et de Zoug. Künzi et Egger, 2012

¹⁷ Bonnes pratiques de promotion de la santé des personnes âgées. Développement des théories d'action des interventions/ Best Practice Gesundheitsförderung im Alter (BPGF). Entwicklung von Wirkungsmodellen. Spencer et Ruckstuhl, 2010

Illustration 8: Niveaux d'action de la promotion de la santé des personnes âgées (identifiés dans l'aperçu général de l'outil de catégorisation des résultats de Promotion Santé Suisse)



Les ressources à disposition n'ont pas permis d'évaluer l'impact au niveau des professionnels ou des personnes âgées. Encore récent, ce projet ne peut pas non plus revendiquer d'effets mesurables sur la santé de la population globale ou de réductions de coûts correspondantes. Il faudra probablement encore quelques années avant de parvenir à prouver les effets produits à ces niveaux. Si toutefois les recommandations de bonnes pratiques de Via découlant de la littérature produisent des effets non seulement dans un environnement scientifiquement contrôlé, mais aussi dans la mise en œuvre à grande échelle, alors il est important que ces approches soient appliquées de manière aussi large et aussi complète que possible. Dans ce cadre, les résultats obtenus aux différents niveaux d'action, de la sensibilisation politique à la modification des attitudes et comportements des personnes âgées en passant par la mise à disposition et l'utilisation d'offres, constituent des étapes intermédiaires importantes donnant des indications sur le potentiel d'efficacité de la promotion de la santé des personnes âgées.

6.3 Participation des cantons et des communes

C'est notamment grâce à Via que la promotion de la santé des personnes âgées est devenu un thème national repris par maints cantons et communes. Le nombre de cantons et de communes participants et l'évolution du réseau Via sont des indicateurs importants de la propagation et de l'expansion du projet.

Cantons

L'intensité de l'engagement des cantons partenaires pendant la première phase du projet était variable. Les moyens mis à disposition par les cantons pour le développement national et la mise en œuvre cantonale/communale vont de près de CHF 1.90 à CHF 0.10 par habitant. Dans certains cantons, ces montants sont nettement accrus par des financements externes en provenance de communes et de fondations (par exemple Zoug, Schaffhouse).

Les cantons partenaires présentent donc une grande hétérogénéité. Depuis plusieurs années, certains cantons mettent en œuvre de véritables programmes de promotion de la santé et de prévention auprès des personnes âgées, alors que d'autres sont encore dans les starting-blocks. Mais tous les cantons Via engagés dans la mise en œuvre suivent les recommandations de Via.

Les différences entre les cantons ont été mises en relief dans une étude d'évaluation de Via. Le tableau 8 à la page 30 donne un aperçu des structures et conditions de promotion de la santé des personnes âgées dans une sélection de cantons.



Tableau 8: Typage des cantons en 2011

Canton	Type de canton	Ancrage	Intégration institutionnelle		Processus de collaboration		Activités	Structure
			Ressources en personnel	Ressources financières	Modèle d'exécution	Comité de coopération		
AG	Type I: thème en cours de mise en œuvre	contraignantes	importantes	modérées	subsidaire	réseau spécifique	tous les niveaux	plus de 100 communes
BE		contraignantes	modérées	importantes	parapublic	bilatéral	tous les niveaux	plus de 100 communes
BS		contraignantes	importantes	importantes	forme mixte	comité non spécifique	tous les niveaux	jusqu'à 30 communes
ZG		contraignantes	modérées	importantes	forme mixte	comité non spécifique	tous les niveaux	jusqu'à 30 communes
GR	Type II: thème en cours de conception	contraignantes	importantes	importantes	fédéral	bilatéral	tous les niveaux	plus de 100 communes
JU		contraignantes	n. c.	modérées	fédéral	bilatéral	sans mise en réseau	31 à 100 communes
VD		contraignantes	importantes	faibles	fédéral	comité non spécifique	sans information	plus de 100 communes
SG		peu contraignantes	faibles	faibles	fédéral	bilatéral	sans information	31 à 100 communes
NW	Type III: thème en début de processus	contraignantes	faibles	faibles	fédéral	comité spécifique	sans information/intervention	jusqu'à 30 communes
SH		peu contraignantes	faibles	faibles	fédéral	comité non spécifique	sans information/intervention	jusqu'à 30 communes
TG		peu contraignantes	n. c.	modérées	fédéral	comité non spécifique	sans information/intervention	31 à 100 communes
UR		peu contraignantes	faibles	faibles	fédéral	comité non spécifique	sans intervention	jusqu'à 30 communes
BL	Type IV: thème en cours de transformation	peu contraignantes	modérées	faibles	fédéral	comité spécifique	tous les niveaux	31 à 100 communes

Remarque: hormis les cantons d'Argovie, de Bâle-Ville, de Bâle-Campagne et du Jura, il s'agit de cantons partenaires actuels de Via. Il manque le canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures, également partenaire de Via.¹⁸

¹⁸ Mise en œuvre cantonale de la prévention et promotion de la santé des personnes âgées. Etude réalisée dans le cadre de l'évaluation du projet «Via – Bonnes pratiques de promotion de la santé des personnes âgées». Oetterli, Laubereau et Balthasar, 2011



Communes

Le nombre de communes dans lesquelles des activités sont proposées est difficile à établir étant donné que les offres dépassent souvent les frontières communales. Néanmoins on peut faire une estimation grossière de la situation (voir tableau 9). Selon l'enquête réalisée auprès des cantons partenaires, le nombre de communes œuvrant dans le cadre du projet Via devrait s'élever à près de 180; dans près de 45 communes, les autorités communales étaient directement impliquées.

Offres pour les groupes cibles

Les offres proposées dans les cantons jouissent d'une demande soutenue, en particulier les manifes-

tations et les cours. Dans ce contexte, un grand nombre de personnes sont initiées de manière plus approfondie aux thèmes liés à la santé des personnes âgées et motivées à continuer dans cette voie. Rien que dans le canton de Berne par exemple, 94 manifestations thématiques comptant près de 2630 participants, deux manifestations d'impulsion avec 290 participants et onze cours collectifs avec 216 participants ont été organisés en 2012. Dans les communes pilotes zougaises de Risch et de Baar, six manifestations totalisant un millier de participants ont eu lieu entre l'automne 2012 et l'automne 2013.

6.4 Mise en réseau et coordination

Le réseau national de professionnels qui s'intéressent aux contenus et aux enseignements de Via n'a cessé de s'étendre. Via recommande toutefois également de créer des réseaux communaux d'acteurs locaux. Enfin, il est possible de mettre en œuvre le concept d'«alliances communales pour l'activité physique et les rencontres» de Via (voir le chapitre 4, «Troisième domaine de travail: Aides à la mise en œuvre pour la pratique»).

A Berne et à Zoug, des réseaux cantonaux ont vu le jour, auxquels se sont ajoutés de nombreux réseaux communaux. Dans la ville de Bienne, il existe un large réseau efficace qui s'appuie sur le concept d'alliances communales. A Langenthal, le réseau

Tableau 9: Nombre de communes touchées dans le cadre du projet Via (novembre 2013)

Canton	Nombre de communes possédant des «offres Via»	Pourcentage par rapport au nombre total de communes du canton	Communes avec participation des autorités
Appenzell Rhodes-Extérieures	13	65 %	3
Berne	150	39 %	30
Grisons	6	3 %	6
Nidwald	1	9 %	1
Schaffhouse	2	7 %	0
Saint-Gall	0	0 %	0
Thurgovie	0	0 %	0
Uri	0	0 %	0
Vaud	2	1 %	0
Zoug	4	36 %	4
Total	178		44

communal se concentre pour l'heure sur l'activité physique. Outre les réseaux géographiques, des réseaux thématiques se sont également formés: dans le domaine de l'activité physique par exemple, la table ronde «Promotion de l'activité physique chez les personnes âgées» réunit tous les prestataires d'activités physiques nationaux. Un réseau d'acteurs nationaux et cantonaux dans le domaine de l'intégration sociale a également été créé et prépare pour 2014 un projet pilote afin de remédier systématiquement au problème de l'isolement des personnes âgées au niveau communal et sous la forme d'un premier projet pilote. Un réseau d'acteurs nationaux et cantonaux s'est en outre constitué dans le domaine de la prévention des chutes. Composé de professionnels du corps médical, de physiothérapeutes, d'ergothérapeutes, de services d'aide et de soins à domicile, du Bureau de prévention des accidents et d'autres acteurs, ce réseau prépare des projets pilotes.

6.5 Produits Via issus de l'évaluation

Le grand nombre d'études, de guides, de check-lists et d'aides à la mise en œuvre pour le niveau opérationnel a déjà été mentionné. Les produits à disposition sont énumérés en annexe. Quelques nouveaux instruments ont été développés et testés dans le cadre de l'évaluation dans les quatre communes pilotes des cantons de Berne et de Zoug. Pour chacun des instruments suivants, des instructions ont été élaborées en collaboration avec les communes chargées de la mise en œuvre. Ces documents sont maintenant disponibles avec le modèle correspondant sur le site Internet de Via:¹⁹

- contrôle contextuel;
- grille pour l'inventaire des offres;
- enquête auprès de la population;
- questionnaire de satisfaction pour les manifestations et les cours;
- journal de bord pour l'équipe du programme.

Le contrôle contextuel, désormais utilisé dans de nombreuses communes, s'est avéré particulièrement efficace dans le cadre de la première phase du projet. Son grand potentiel réside dans le fait qu'il permet de se faire une idée d'ensemble systématique des acteurs et des offres de la commune avant le lancement du thème et de bâtir les relations et les coopérations appropriées.

6.6 Via du point de vue des partenaires

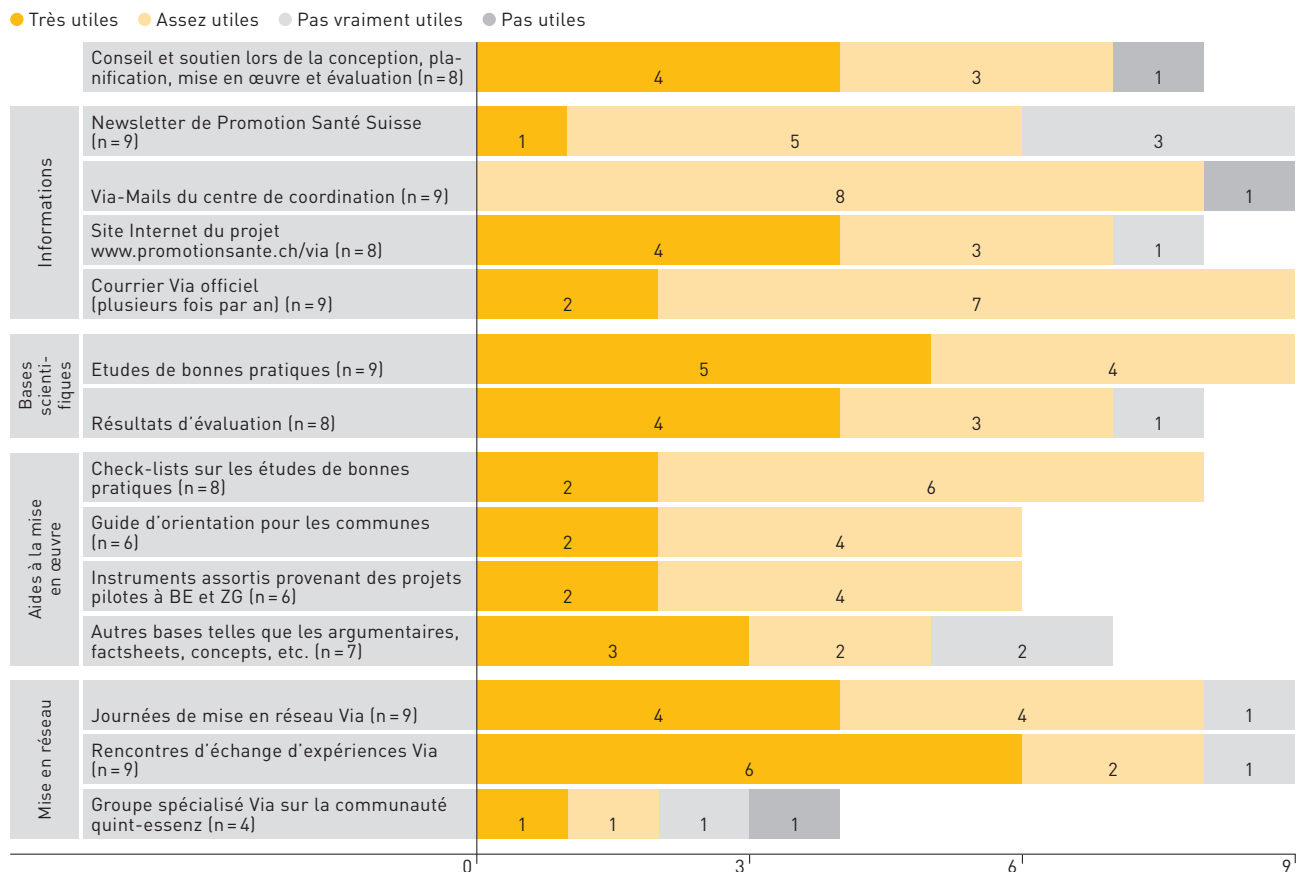
Selon l'évaluation, la voie empruntée avec Via s'est avérée efficace du point de vue des cantons partenaires. Le projet leur donne un cadre d'orientation clair pour la mise en œuvre. Le mode opératoire collectif augmente la visibilité, la crédibilité et donc l'importance accordée au thème dans la société et les milieux politiques, ce qui accroît le potentiel d'ancrage durable.

Via a pu être établi comme un système apprenant. Le projet améliore en permanence le niveau de connaissances grâce à des travaux scientifiques et à la communication continue entre les participants. L'échange des savoirs favorise la diffusion de bonnes idées et d'approches efficaces et accroît donc la qualité des mises en œuvre. De plus, le mode opératoire collectif exerce un effet motivant sur les participants.

Prestations

Dans l'ensemble, les cantons partenaires jugent utile que Via ait élaboré des bases scientifiques et des aides à la mise en œuvre et qu'il propose des prestations de conseil. Les bases scientifiques renforcent la légitimation politique des personnes chargées de la mise en œuvre dans les cantons et les communes et elles favorisent l'acceptation dans les milieux spécialisés. Les supports élaborés par Via ont été intégrés de diverses façons dans les mises en œuvre et ont contribué à leur qualité. L'échange d'expériences entre les régions et les cantons lancé par Via est également très apprécié, les responsables le trouvant même souvent plus direct et plus utile que les documents écrits.

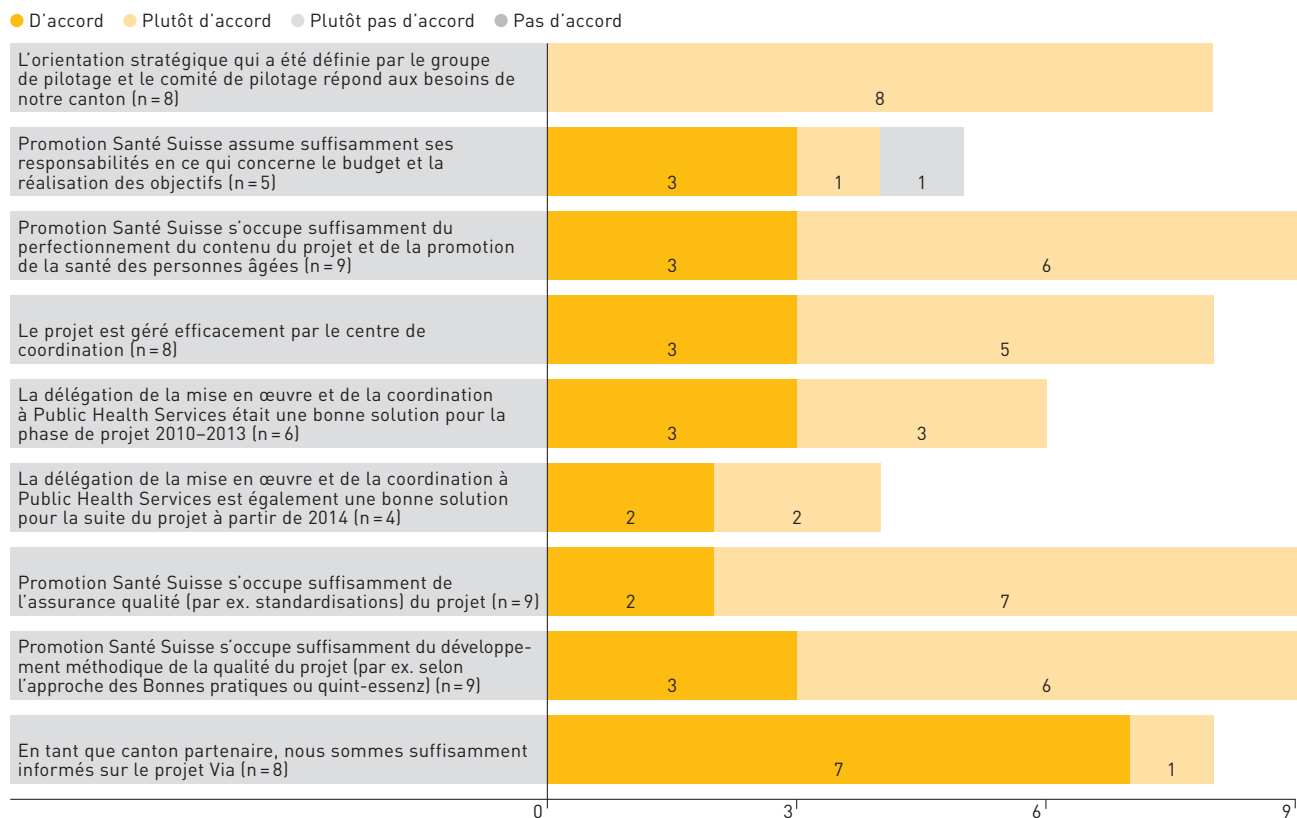
¹⁹ www.promotionsante.ch/via

Illustration 9: Evaluation des prestations Via par les cantons partenaires

Gestion de projet

Dans l'ensemble, la gestion du projet Via obtient de bonnes appréciations. La délégation des prestations opérationnelles au centre de coordination chez Public Health Services s'avère efficace et compte être poursuivie dans une prochaine phase de projet. Le centre de coordination s'est établi comme institution de référence pour les questions de mise en œuvre. Ses prestations sont très demandées, et sa compétence est reconnue. L'engagement de Promotion Santé Suisse dans les domaines de l'assurance qualité, du développement de la qualité et du développement des contenus obtient également de bonnes notes. L'information reçue par les cantons partenaires est clairement jugée suffisante.



Illustration 10: Evaluation de la gestion de projet par les cantons partenaires²⁰

Orientation stratégique

L'orientation stratégique sur les besoins des cantons fait l'objet d'un jugement quelque peu mitigé, quoique toujours globalement positif. Il est suggéré que les futurs services de Via fassent l'objet de discussions encore plus intenses avec les cantons et qu'ils soient élaborés en commun. Il est en outre proposé que le centre de coordination ne s'adresse plus directement aux communes, mais qu'il communique toujours via la direction cantonale du programme. Pour l'avenir, les personnes interrogées souhaitent que Via leur fournisse avant tout des argumentaires relatifs aux impacts sur l'économie de la santé, ainsi que des idées ou un accompagnement en ce qui concerne l'engagement dans le domaine de la prévention contextuelle. Certains cantons trouvent gênant que les aides à la mise en œuvre et les bases élaborées soient accessibles au public et que les cantons partenaires de Via ne tirent, de ce fait, pas un profit suffisant de leur participation.

Modifications au niveau individuel

Il est encore trop tôt pour évaluer l'évolution des attitudes, des comportements ou même des indicateurs de santé chez les personnes âgées. Des réactions ponctuelles montrent toutefois que le potentiel d'efficacité est là. Exemples:

- Le nombre d'offres pour les personnes âgées et leur utilisation ne renseignent certes pas sur les modifications au niveau individuel, mais donnent une idée du potentiel d'efficacité.
- Les enquêtes menées dans le cadre du projet bernois «VIEILLIR EN FORME» montrent que la volonté de modifier son mode de vie a pu être renforcée par le biais de manifestations dans la commune.
- Une enquête menée auprès de la population dans la commune pilote zougnoise de Risch a montré de façon exemplaire que les recommandations fournies dans les courriers d'information de la commune avaient incontestablement le potentiel d'entraîner des changements de comportement.

²⁰ Via – Promotion de la santé des personnes âgées, Evaluation 2011–2013, Feller, La Mantia et al., 2013

Autres enseignements

D'une manière générale, de nombreux acteurs pensent qu'une approche axée sur un travail collectif permettra d'obtenir les plus grands effets. La *coopération de différentes organisations* est considérée comme très importante. En ce qui concerne la collaboration avec d'autres acteurs, il est important de valoriser les structures existantes. La mise en réseau et les coopérations nécessitent des ressources en nombre suffisant, et il faut du temps pour instaurer des relations de confiance et favoriser l'acceptation. Il est par ailleurs important que les deux partenaires puissent en tirer des bénéfices.

L'ancrage à long terme et la mise en œuvre de la promotion de la santé des personnes âgées dans les cantons et les communes nécessitent une *attribution claire de la responsabilité* du thème à un organe local. L'existence de bases politiques et de ressources est un autre facteur de réussite qui a été mentionné.

Des projets et des résultats rapidement visibles se sont avérés stimulants pour la participation des personnes âgées. Les avantages concrets de la mise en œuvre de la promotion de l'activité physique et de la prévention des chutes doivent être visibles. «Retarder, voire éviter le départ en maison de retraite» est considéré comme le facteur de motivation le plus important.

Recommandations découlant de l'évaluation 2011–2013²¹

Promotion Santé Suisse	Centre de coordination Via	Cantons et communes
– Continuer à assurer les prestations Via – Axer les élargissements thématiques sur les différents besoins des cantons – Développer un axe stratégique sur la prévention contextuelle – Préparer des arguments relevant de l'économie de la santé – S'adresser de manière coordonnée aux acteurs nationaux	– Proposer un conseil et un accompagnement en fonction du contexte – Elaborer un concept sur l'approche communautaire – Soutenir les cantons et les communes dans la mise en œuvre de la prévention contextuelle – Développer des principes de la participation bénévole et promouvoir l'échange d'expériences – S'adresser de manière coordonnée aux acteurs nationaux – Faire ressortir beaucoup plus nettement l'utilité du partenariat Via pour les cantons	– Débuter un contrôle contextuel dans une nouvelle commune ou région – Proposer un soutien politique et suffisamment de ressources pour une approche communautaire approfondie – Placer davantage les activités liées à la prévention contextuelle au centre de la démarche – Créer des avantages individuels pour les personnes âgées participantes – Dans la promotion de l'activité physique/la prévention des chutes, trouver des points d'accroche avec d'autres programmes et combiner les activités avec d'autres thèmes – Bien prendre en compte l'évolution du cadre de vie des groupes cibles

²¹ Feller-Länzlinger, R.; La Mantia, A.; Künzi, K.; Egger, T. (2014): *Via – Bonnes pratiques de promotion de la santé des personnes âgées. Evaluation 2011–2013*. Promotion Santé Suisse Document de travail 18, Berne et Lausanne. Online: www.promotionsante.ch/publications

Il conviendrait de prendre en considération les motivations profondes des *bénévoles* afin d'accroître leur participation. Un soutien pratique devrait également leur être accordé. De même, l'estime et la reconnaissance de leur travail, la confiance ainsi qu'une marge de manœuvre suffisante jouent un rôle crucial dans ce domaine.

Certains acteurs entrevoient de véritables opportunités et de réels besoins dans la promotion de l'activité physique au *niveau contextuel* (améliorations de l'espace public par exemple).

La *collaboration avec les médecins* constitue un défi particulier.

7 Perspectives

Le projet Via remporte des succès aussi bien au niveau cantonal que communal. L'ensemble des dix cantons partenaires actuels comptent poursuivre leur engagement avec Promotion Santé Suisse en faveur de la promotion de la santé des personnes âgées au-delà de 2013 dans le cadre de Via. D'autres cantons se montrent intéressés. Cette dynamique au profit d'un engagement en faveur de la santé des personnes âgées doit être exploitée. Il s'agit d'une grande chance pour Promotion Santé Suisse de pouvoir œuvrer à plus long terme pour les cantons dans le domaine de la promotion de la santé des personnes âgées.

Après le cofinancement de la phase de mise sur pied nationale en 2010–2013, les cantons ont besoin de leurs ressources avant tout pour la réalisation du projet au niveau cantonal/communal. Promotion Santé Suisse va donc renforcer sa participation financière. Le Conseil de Fondation de Promotion Santé Suisse a décidé en juin 2013 de poursuivre le projet Via aux côtés des cantons partenaires et d'autres partenaires de 2014 à 2016 dans une version élargie, dotée de ressources supplémentaires, puis de le transférer dès 2017 dans un programme s'appuyant sur les programmes d'action cantonaux.

Les grands axes de cette deuxième phase du projet ont été définis conjointement avec les partenaires. Il est prévu d'approfondir les thèmes et approches traités jusque-là, de les étendre aux domaines de l'alimentation et de la participation des personnes âgées. De plus, la prévention contextuelle sera désormais davantage prise en compte dans tous les projets de mise en œuvre.



Annexe: Produits

Catégories de produits

- | | |
|--|---|
| 1. Documents stratégiques / Rapports annuels | 7. Participation des médecins de famille |
| 2. Communication | 8. Conseils, manifestations, cours |
| 3. Outils généraux | 9. Groupes cibles difficilement atteignables et défavorisés |
| 4. Promotion de l'activité physique | 10. Evaluation |
| 5. Prévention des chutes | |
| 6. Santé psychique | |

1. Documents stratégiques / Rapports annuels

	Document	DE	FR	Remarques
1.1	Synthèse 2009	✓	✓	
1.2	Rapport 2010	✓	✓	
1.3	Rapport annuel 2011	✓	✓	
1.4	Rapport annuel 2012	✓	✓	
1.5	Prestations pour les cantons partenaires 2013	✓	✓	
1.6	Aperçu des produits 2013	✓	✓	

2. Communication

	Document	DE	FR	Remarques
2.1	Factsheet 2012	✓	✓	
2.2	Promotion de la santé des personnes âgées – De réels bénéfices 2014 (brochure sur l'efficacité)	✓	✓	
2.3	Via-Mails	✓	✓	Nouveaux Via-Mails envoyés régulièrement
2.4	Newsletter Poids corporel sain / cantons / Via	✓	✓	Nouveaux articles publiés régulièrement
2.5	Rapport de conférence: «Les personnes âgées en mouvement» – 1 ^{re} journée de mise en réseau – Bonnes pratiques de promotion de la santé des personnes âgées, mars 2011	✓	✓	
2.6	Rapport de conférence: «Via en mouvement»: 2 ^e journée de mise en réseau Via – Bonnes pratiques de promotion de la santé des personnes âgées, novembre 2012	✓	✓	

3. Documents généraux et outils d'aide à la mise en œuvre

	Document	DE	FR	Remarques
3.1	Mise en œuvre cantonale de la prévention et promotion de la santé des personnes âgées, 2011 (étude d'Interface)	✓	✓	
3.2	Programmes communaux de promotion de la santé des personnes âgées. Guide d'orientation 2012	✓	✓	
3.3	Concept communal de mise en œuvre de l'alliance pour l'activité physique et les rencontres 2013	✓		
3.4	Contrôle contextuel 2013	✓	✓	
3.5	Grille pour l'inventaire des offres 2013	✓	✓	

4. Promotion de l'activité physique

	Document	DE	FR	Remarques
4.1	«Promotion de l'activité physique»: étude de bonnes pratiques 2010		✓	
4.2	«Promotion de l'activité physique»: synthèse et recommandations de l'étude de 2011	✓	✓	
4.3	Check-list sur la promotion de l'activité physique 2011, remaniée en 2013	✓	✓	
4.4	Prise de position sur la promotion de l'activité physique 2013	✓		Disponible pour partenaires Via

5. Prévention des chutes

	Document	DE	FR	Remarques
5.1	«Prévention des chutes»: étude de bonnes pratiques 2010	✓		
5.2	«Prévention des chutes»: synthèse et recommandations de l'étude de 2011	✓	✓	
5.3	Check-list sur la prévention des chutes 2011, remaniée en 2013	✓	✓	
5.4	Prise de position sur les chutes 2012	✓	✓	Disponible pour partenaires Via
5.5	Documentation technique: formation à la prévention des chutes 2013	✓	✓	Produit bpa
5.6	Bien équilibré au quotidien 2013	✓	✓	Produit bpa
5.7	Film sur la prévention des chutes 2013	✓	✓	Produit bpa

6. Santé psychique

	Document	DE	FR	Remarques
6.1	«Promotion de la santé psychique des personnes âgées»: étude de bonnes pratiques 2011	✓		
6.2	Mise en réseau sociale dans les cours, recueil d'exemples de bonnes pratiques 2013	✓	✓	

7. Participation des médecins de famille

	Document	DE	FR	Remarques
7.1	«Participation des médecins de famille»: étude de bonnes pratiques 2010	✓		
7.2	«Participation des médecins de famille»: synthèse et recommandations de l'étude de 2011	✓	✓	
7.3	Check-list sur la participation des médecins de famille 2011, remaniée en 2013	✓	✓	

8. Conseils, manifestations, cours

	Document	DE	FR	Remarques
8.1	«Conseils, manifestations et cours»: étude de bonnes pratiques 2010	✓		
8.2	«Conseils, manifestations et cours»: synthèse et recommandations de l'étude de 2011	✓	✓	
8.3	Check-list sur les conseils de santé 2011, remaniée en 2013	✓	✓	
8.4	Check-list sur les manifestations et les cours 2011, remaniée en 2013	✓	✓	
8.5	Aide à la mise en œuvre des cours et manifestations pour la promotion de la santé des personnes âgées 2014	✓	✓	
8.6	Aide à la mise en œuvre de conseils dans la promotion de la santé des personnes âgées 2014	✓	✓	

9. Groupes cibles difficilement atteignables et défavorisés

	Document	DE	FR	Remarques
9.1	«Groupes cibles difficilement atteignables et défavorisés»: étude de bonnes pratiques 2010	✓		
9.2	«Groupes cibles difficilement atteignables et défavorisés»: synthèse et recommandations de l'étude de 2011	✓	✓	
9.3	Check-list sur les groupes cibles difficilement atteignables et défavorisés 2011, remaniée en 2013	✓	✓	
9.4	Accès aux groupes de population difficilement atteignables, recueil d'exemples de bonnes pratiques 2013	✓	✓	

10. Evaluation

	Document	DE	FR	Remarques
10.1	Rapport «Bonnes Pratiques de promotion de la santé des personnes âgées. Développement des théories d'action des interventions» 2011	✓	✓	Rapport multilingue
10.2	Rapport relatif à l'enquête menée auprès de la population de Risch 2012	✓	✓	
10.3	Questionnaire d'enquête auprès de la population 2013	✓	✓	
10.4	Questionnaire d'enquête 75 2013	✓		
10.5	Journal de bord du projet (équipe de projet) 2013	✓	✓	
10.6	Questionnaire d'évaluation des manifestations/cours 2013	✓	✓	
10.7	Rapport intermédiaire d'évaluation des mises en œuvre pilotes Berne/Zoug 2012	✓	✓	
10.8	Rapport final d'évaluation de Via 2011–2013, 2013	✓	✓	

Dufourstrasse 30, Postfach 311, CH-3000 Bern 6
Tel. +41 31 350 04 04, Fax +41 31 368 17 00
office.bern@promotionsante.ch

Avenue de la Gare 52, CH-1003 Lausanne
Tél. +41 21 345 15 15, fax +41 21 345 15 45
office.lausanne@promotionsante.ch

www.gesundheitsfoerderung.ch
www.promotionsante.ch
www.promozionesalute.ch